

## L'Ecole normale catholique

---



L'EXPERIENCE a mis singulièrement en relief, depuis un siècle surtout, les immenses avantages que les écoles normales, bien organisées et *reposant sur leur véritable base*, peuvent procurer à l'enseignement à tous ses degrés, mais particulièrement à l'enseignement primaire. Aussi, les trouve-t-on aujourd'hui établies dans la plupart des pays du monde : au Japon, comme en France et en Belgique; aux Etats-Unis et au Canada, comme en Angleterre et en Allemagne. L'initiative privée, le pouvoir civil, l'Eglise elle-même ont favorisé la fondation de ces écoles, en ont surveillé avec un soin jaloux le développement, ont fourni les ressources nécessaires pour en assurer le fonctionnement régulier et les fruits durables. La raison de ce grand mouvement pédagogique est facile à saisir. Tous ceux qui ont à coeur le progrès de l'éducation, en un siècle où la culture intellectuelle revêt un caractère d'intensité et d'universalité si nettement dessiné, ont compris que ce progrès, pour être réalisé dans sa plénitude et ne jamais constituer—par suite *d'une malheureuse déviation de la voie qu'il doit suivre*—un danger social, exige à la tête de nos écoles, de nos académies et de nos collèges des maîtres croyants, habiles, instruits, ayant la parfaite intelligence de leur profession. Mais de tels maîtres ne s'improvisent pas, quels que soient par ailleurs les talents, les aptitudes naturelles et les connaissances acquises. Une préparation longue et sérieuse à l'art et à la science de l'éducation est indispensable à ceux qui se destinent à l'enseignement.

Je dis que la pédagogie est un *art* et une *science*. Elle a,

en effet, des règles qui la dirigent dans ses opérations, et des principes sur lesquels elle repose, règles qui sont le fruit de l'expérience de l'humanité entière, principes que la pédagogie, science purement dérivée, emprunte à d'autres sciences d'un ordre supérieur : à la psychologie, à l'éthique naturelle, à la sociologie, mais, surtout, nous le verrons, à la religion.

Eh bien ! qui osera affirmer que l'intelligence du futur professeur, si ouverte soit-elle, est capable, sans guide, laissée à elle-même et sans aucun entraînement, d'acquérir pleinement la connaissance de ces règles et de ces principes, connaissance nécessaire cependant à la vraie formation de l'esprit, de la volonté et du caractère de l'enfant ou du jeune homme ?

Ils sont si nombreux et si complexes les problèmes de la pédagogie, la solution pratique en est si difficile, que l'on considère soit le *sujet* même de l'éducation, c'est-à-dire l'enfant étudié à la lumière des lois de sa culture intellectuelle et de sa formation morale, soit *l'objet* de cette éducation : meilleures méthodes d'enseignement, règles disciplinaires efficaces, distribution des connaissances proportionnée à l'âge, aux conditions sociales, aux besoins, aux aptitudes, au sexe lui-même des élèves !

Je me contenterai d'indiquer ici les principaux de ces intéressants problèmes. Que doit-on entendre par éducation, quels en sont les principes directeurs, la base véritable ? Quelles sont les règles générales à suivre dans la culture physique de l'enfant, dans celle des diverses facultés de son âme intelligente et libre, et quel équilibre convient-il d'établir entre l'exercice du corps et l'exercice de l'esprit ? Quelle est la valeur relative des divers objets de l'enseignement : écriture et lecture, grammaire et belles-lettres, histoire et géographie, sciences exactes et expérimentales, beaux-arts et arts utilitaires, etc ? Quelles sont les meilleures méthodes



d'enseignement? Dans l'ordre à suivre en ce qui concerne la distribution et la liaison intrinsèque des faits que le maître expose, des idées qu'il enseigne, est-ce la méthode d'*induction* qui, prenant les faits comme point de départ, en dégage d'une manière lumineuse des lois dominantes, ou bien la méthode de *déduction*, d'après laquelle, après s'être appuyé sur des vérités générales et sur des définitions inattaquables, le professeur passe de ces principes et de ces règles aux applications et aux faits particuliers? Dans la forme extérieure à donner à l'enseignement, doit-on s'arrêter à la méthode d'*exposition*, ou adopter plutôt la méthode *socratique*, le maître suggérant et faisant découvrir à l'enfant, par des questions claires, précises, graduées, les choses qu'il veut lui apprendre? Ne vaut-il pas mieux recourir à l'une et à l'autre de ces méthodes suivant la matière de l'enseignement, les aptitudes des élèves et leur degré d'avancement, tantôt les employant simultanément, tantôt les faisant intervenir successivement? Quelle part faut-il faire, dans l'école, à l'observation et à la réflexion, à l'enseignement direct des idées et aux leçons de choses? En matière de discipline, quel degré de liberté faut-il laisser à l'élève dans l'accomplissement du devoir, dans l'observation de la règle? Dans quelle proportion devra-t-on unir la sévérité inflexible et la miséricorde parfois nécessaire au bien particulier de l'enfant mais nuisible au bien général de l'école? Quand le maître fera-t-il appel aux motifs de crainte ou d'intérêt personnel capables de fléchir la volonté rebelle de l'élève? Quand, au contraire, devra-t-il s'adresser de préférence à des sentiments plus élevés: piété filiale, respect de la dignité personnelle, reconnaissance envers les bienfaiteurs, fidélité au devoir aimé et embrassé pour lui-même, souci de l'avenir, amour de Dieu et de la vertu qu'il lui commande de pratiquer?

Ces questions, et combien d'autres encore que j'ai pas-

sées sous silence, la pédagogie les a étudiées. Elle les a résolues, généralement du moins, d'une manière définitive. Les avoir simplement énumérées prouve, il me semble, la nécessité, pour quiconque désire embrasser la belle et noble carrière de l'enseignement, de s'y préparer sérieusement dans des écoles spéciales.

\* \* \*

Je ne retracerai pas ici, même dans ses grandes lignes, l'histoire si captivante des écoles normales dans la Province de Québec, depuis les premiers essais de recrutement régulier d'institutrices laïques tentés, dès l'origine de la colonie, par les Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame et par les Ursulines de Québec et des Trois-Rivières, jusqu'à la fondation des écoles normales Laval et Jacques-Cartier — vers le milieu du siècle dernier. Le temps et les connaissances nécessaires me font défaut pour écrire ces belles pages de nos annales nationales. Ces pages sont toutes pleines des efforts constants et des généreux sacrifices du pouvoir civil et du pouvoir ecclésiastique, du clergé, de nos communautés religieuses et d'un grand nombre de laïcs, tous désireux d'assurer à notre province canadienne-française une éducation primaire vraiment efficace, une éducation en rapport avec ses besoins, ses aspirations, sa marche en avant vers la prise de possession définitive de la place supérieure qu'elle doit occuper dans l'organisation sociale, politique et religieuse du Dominion. Comme il serait facile, en se livrant à cette intéressante étude, de répondre victorieusement aux adversaires déclarés de notre système actuel d'éducation, de prouver que l'ignorance, le préjugé ou la passion aveugle font parler et agir la plupart d'entre eux, de mettre à nu la faiblesse ou la fausseté de leurs accusations, de démontrer que ce système, pour ne



pas être parfait, et quoique susceptible encore d'importantes améliorations, ne cède en rien au point de vue de l'organisation et de l'efficacité, à celui qu'on a suivi dans les autres provinces du Canada.

Le gouvernement de Québec, en plaçant toutes nos écoles normales sous la surveillance immédiate et la responsabilité de prêtres approuvés par l'évêque diocésain, a conservé à notre système d'éducation primaire le caractère religieux qui le distingue depuis l'origine même de la colonie. Il est entré par là dans les intentions si souvent formulées par nos législateurs; il a répondu aux vœux les plus chers du peuple; je dis plus, et je le prouverai tout-à-l'heure, il a donné à nos écoles normales, à notre enseignement pédagogique, leur seule et véritable base: la religion catholique.

Il est d'abord évident que l'éducation intellectuelle, pour être complète, exige l'enseignement supérieur du catéchisme, "cette recueil sublime et populaire qui offre plus de solutions aux grands problèmes de la vie, et des solutions plus nettes, plus fermes, plus satisfaisantes, que toutes celles qu'une philosophie orgueilleuse propose à ses adeptes". Mettre un tel enseignement de côté, dans l'instruction de l'enfant et dans la formation pédagogique de ses futurs professeurs, ce serait en méconnaître le but principal.

Mais l'instruction elle-même, si nécessaire soit-elle, n'est pas le seul *factum* de l'oeuvre de l'éducation. Trop souvent on confond l'instruction avec l'éducation. A côté de l'intelligence, il y a une autre faculté de l'âme non moins importante à cultiver, la volonté; la volonté qui tend au bien, comme l'intelligence tend au vrai, mais avec cette différence que l'intelligence, placée en face d'une vérité, ne peut pas se soustraire à sa lumière, tandis que la volonté créée libre, peut, en face du bien, sa fin et son objet, ne pas y adhérer et ne pas s'y fixer. Il y a plus. La foi nous enseigne et l'expérience

nous démontre que, depuis la chute originelle, la volonté trouve dans la tendance au bien et dans sa pratique d'étranges obstacles et des difficultés qui parfois déconcertent et découragent. " Je vois le bien, disait le poète, et je fais le mal. "

Cependant la vérité est inséparable du bien, et là où il n'y a pas de vertu, il ne saurait y avoir de véritable sagesse. D'un cœur corrompu, d'une intelligence obscurcie par une volonté dépravée, la vérité ne saurait s'élever forte et lumineuse; elle demeure faible et vacillante, et loin de diriger l'homme, elle devient pour lui ténèbres et séduction. Sans la vertu, le savoir n'est plus qu'une fausse science entre les mains de laquelle tout est instrument d'erreurs et de mensonges: il emprunte à la logique son art pour appuyer ses sophismes, il base sur l'ontologie des systèmes absurdes qui aboutissent au scepticisme universel, il établit sur les sciences physiques et la psychologie mal comprises un matérialisme grossier, et de l'histoire il fait une source de calomnies et de mensonges. " Quand bien même elle aurait moins de science, dit saint Jean-Chrysostôme, si l'âme est sage et vertueuse, tout est gagné; si elle est vicieuse, tout est perdu. "

"Il est temps—écrivait Portalis, le jurisconsulte français—que les théories se taisent devant les faits. Point d'instruction sans éducation, sans morale et sans religion." Léon XIII, dans une lettre restée célèbre au Cardinal-Vicaire, disait: " Celui qui dans l'éducation néglige la volonté et concentre tous ses efforts sur la culture de l'intelligence, vient à faire de l'instruction une arme dangereuse dans les mains des méchants, car c'est l'argumentation de l'intelligence qui vient s'ajouter aux mauvais penchants de la volonté et leur donner une force à laquelle il n'y a plus moyen de résister " —(25 juin 1878).



“ D’abord on a tout attendu de la culture de l’esprit ”, s’écriait naguère un orateur de Notre-Dame. “ Dans sa pensée (celle de Victor Hugo) faire des hommes, c’était leur apprendre à lire et pousser aussi loin que possible le développement de leur intelligence. Mais de cruelles déceptions sont venues : on a vu des criminels fort instruits, on a vu la science se faire l’instrument du crime. L’instruction n’est donc pas l’éducation tout entière. Il y a plus, elle en est quelquefois l’ennemie. L’instruction à outrance aboutit au surmenage, et le surménage déforme, il ne fait pas des hommes, il fait des fous ou des malades ” — (Mgr d’Hulst).

Il importe donc extrêmement que dans l’oeuvre de l’éducation, on donne la première place à la formation morale de l’enfant, à sa direction vers le bien, à sa pratique de la vertu, à la réforme de son caractère, à la répression de ses penchants vicieux.

Mais ici s’impose de nouveau l’enseignement religieux. Car, sans la religion, la morale n’a plus de but véritable, elle manque d’autorité et de sanction efficace. La morale est, en effet, l’ensemble des lois qui dirigent l’homme vers sa fin. Mais cette fin, où la trouver en dehors de Dieu ? La morale impose des devoirs, par suite des obligations. Or, il ne saurait y avoir pour l’homme d’obligations sans une autorité supérieure à l’homme, autorité qui n’est autre que celle de Dieu lui-même. Enfin la base de la sanction, c’est la justice, et, comme le fait remarquer Jules Simon, “ dès que la loi humaine est fondée sur la justice, et non pas la justice sur la loi humaine, c’est qu’il y a un Dieu ”.

“ Sachons voir les choses comme elles sont ”, écrivait ces années dernières un philosophe rationaliste (Edmond Chérier) qui, à certaines heures de sa vie, dut rendre témoignage à la vérité religieuse, “ la morale, la vraie, la bonne, l’ancienne, l’impérative, a besoin de l’absolu, elle ne trouve son

appui qu'en Dieu; la conscience est comme le coeur, il lui faut un au-delà, la morale n'est rien si elle n'est religieuse ". Aussi, un orateur catholique n'a pas craint de s'écrier devant les Chambres françaises : " Il n'y a de morale vraiment efficace que celle dont la foi en Dieu, l'amour et la crainte de Dieu sont la base; c'est la morale chrétienne qui est comme la morale de la civilisation, et toute autre morale que celle-ci nous ferait reculer vers la barbarie " — (Chesnelong).

Au reste, la nature même de l'éducation exige qu'on lui donne la religion pour base, car Dieu est partout dans cette oeuvre. "Il est dans l'intelligence du maître qui enseigne, dans l'âme de l'enfant qui écoute, dans la vérité qui est affirmée, dans le précepte qui s'impose, dans l'autorité qui commande, dans la volonté qui obéit. " Enfin l'expérience est venue confirmer cette vérité. "Les comptes rendus officiels" — lit-on dans une revue protestante des Etats-Unis de 1880 — "établissent que proportionnellement au chiffre de la population les crimes, l'immoralité et la folie sont en plus grand nombre dans les états où le système des écoles publiques neutres a été adopté, qu'ils ne le sont dans ceux où l'on n'en a pas voulu. Voilà où nous en sommes après un demi siècle d'expérience de cette méthode d'éducation que l'on nous représente comme une sorte de panacée pour les maux de la vie politique et sociale." (*Revue de l'Amérique du Nord*—1880).

Il demeure donc démontré que l'élément religieux est le principal dans l'oeuvre de l'éducation morale de l'enfant, qu'il en est la base, et que sans l'influence de la religion et sans Dieu, il est impossible de former le coeur, de donner au caractère de l'énergie, de la droiture et de la bonté. " Une éducation religieuse n'assure pas toujours, hélas! le triomphe de la morale, mais une éducation sans religion en assure l'irréremédiable défaite. "

Pénétrés de ces principes féconds, les surintendants ca-



tholiques de l'instruction publique au Canada n'ont pas cessé de travailler à maintenir l'idée religieuse à la base même de notre système d'éducation national, et à écarter le régime des écoles neutres ou mixtes si dangereuses pour la foi des populations.

“ L'enseignement moral et religieux ”, écrivait en 1860 le Dr Meilleur, “ est indispensable dans nos écoles primaires, comme dans les institutions classiques; autrement nous n'aurions plus aucune garantie pour la conservation de la foi et la moralité publique... Tout ce que le clergé et le peuple réunis veulent, c'est cette éducation chrétienne et éminemment sociale qui forme les enfants de manière à les rendre capables de remplir utilement les devoirs qui leur seront dévolus dans les différentes classes de la société, et qui est propre à en faire des sujets industriels et prospères dans les affaires, et surtout de bons chrétiens et de bons citoyens, consciencieux, honnêtes et pacifiques ” (1).

Cette courageuse affirmation de l'un de nos plus célèbres éducateurs canadiens reflète, aussi bien aujourd'hui qu'en 1860, la pensée de la plupart de nos législateurs, et surtout la pensée et le vouloir de notre peuple. Les adversaires de l'enseignement religieux dans nos écoles — adversaires peu nombreux, il faut le dire — ne rencontrent pas plus à l'heure présente les sympathies du public qu'aux premiers jours de la conquête ou à l'époque de l'Union du Bas et du Haut Canada. Leurs efforts pour détacher le peuple du clergé, diminuer sa fidélité aux croyances et aux traditions de ses pères, l'amener à élire des députés favorables à leur cause, n'ont abouti qu'à une humiliante défaite. Puisse l'échec être définitif, puisse notre système d'éducation, malgré les tentatives contraires d'un groupe restreint de libres-

---

(1) *Mémoires de l'Éducation.*

penseurs ou d'indifférents en matière de religion, être toujours pénétré jusqu'aux moëlles de l'idée catholique qui en fait la force et lui a gagné la confiance populaire.

Du moment que l'on admet la nécessité de l'enseignement religieux dans nos écoles primaires, la logique demande que cet enseignement soit aussi à la base de nos écoles normales. Nos législateurs ont donc été conséquents avec eux-mêmes ; ils n'ont fait que poursuivre l'idée dominante dans notre système d'éducation, en imprimant à ces dernières écoles le caractère religieux des premières. Aussi, lors de l'inauguration solennelle de l'Ecole Normale McGill, à Montréal, le 3 mars 1857, l'évêque anglican Fulford disait-il lui-même : " Quelque merveilleux avantages que l'on nous promette, comme fruit d'une éducation progressive, je me refuse à croire à ses bienfaits, si l'on tente d'établir son efficacité sans la crainte de Dieu et la connaissance de l'Évangile ; non seulement l'église d'Angleterre, mais aussi l'église d'Écosse surtout et les Wesleyens repoussent énergiquement tout système qui voudrait faire de l'éducation une chose indépendante de la religion " (2).

\* \* \*

L'école catholique demande des maîtres catholiques, un enseignement catholique, une formation intellectuelle et morale catholique de l'élève. Toutes ces choses sont impossibles moralement si d'abord les maîtres n'ont pas reçu un entraînement de même nature dans des institutions spéciales de pédagogie catholique. C'est la dernière pensée qu'il me reste à développer brièvement.

---

(2) Cité par M. l'abbé Desrosiers : *Les Ecoles normales primaires de la province de Québec*, p. 98.



Quiconque étudie l'histoire du monde civilisé est frappé d'un fait universel. La direction imprimée à l'éducation nationale a toujours dépendu de l'idée que chaque peuple s'était formée de l'homme, de sa nature, de ses destinées. Pour les Athéniens, l'homme idéal, c'était celui en qui règne l'heureuse harmonie des qualités physiques et intellectuelles. De là les théories de Platon et d'Aristote sur le développement parallèle de l'esprit et du corps; de là aussi, dans toutes les écoles et chez tous les peuples de l'Attique, un goût très vif pour les jeux, les courses à pied et à cheval, la gymnastique, uni à l'amour passionné du drame et de la comédie, et à une culture intense des belles-lettres et des beaux-arts. Aux yeux des Spartiates, au contraire, et aux yeux des premiers Romains, toujours en lutte pour la vie matérielle, la défense ou la conquête, l'idéal du citoyen vraiment utile à son pays, c'était le soldat plein de courage, vaillant, endurci à la fatigue, docile à la discipline. Aussi, à Sparte comme à Rome— à l'époque de la royauté et de la république— l'éducation populaire eut-elle pour but principal l'entraînement militaire, la formation éloignée des forces de terre et de mer nécessaires à la défense ou à l'agrandissement de la patrie. Mais, chose digne d'attention, dans l'éducation grecque et dans l'éducation romaine, les intérêts dominants furent les intérêts terrestres. On n'aperçoit aucune trace sensible d'une pensée de l'au-delà. Et pourquoi? C'est que dans la vie nationale des peuples de l'antiquité l'idée religieuse n'occupait en réalité qu'un rang secondaire; les dieux, extérieurement honorés, n'avaient ni le respect ni la confiance populaires; les vraies destinées de l'homme crée pour l'autre vie étaient ignorées de la plupart des philosophes et des pédagogues, à plus forte raison de la foule indifférente à tout ce qui ne lui apportait pas la jouissance des seuls biens qu'elle convoitait, ceux du temps présent.

Le christianisme est venu et tout changea. Le monde social prit une orientation nouvelle. A la cité humaine fut substituée la cité supra-terrestre; au polythéisme universel, la croyance à un seul Dieu créateur et maître de toutes choses; à la religion naturelle, une religion divine que le Verbe lui-même fait chair avait apportée à l'humanité afin de la régénérer et de la conduire à ses éternelles destinées. Jésus-Christ s'était affirmé comme le maître, non seulement des individus, mais encore des sociétés et des puissances séculières. Il avait fondé une Eglise chargée d'établir son règne sur la terre, de prêcher partout sa doctrine et sa morale — de les prêcher du haut de la chaire sans doute, mais aussi dans les écoles, dans les académies et les universités que plus tard elle devait ouvrir. Il avait donné à cette société, parfaite et indépendante, le droit et lui avait imposé le devoir de veiller à ce que même dans les écoles, les académies et les universités établies par le pouvoir civil, sa doctrine et sa morale fussent expliquées aux fidèles qui les fréquenteraient, ou à ce que du moins rien de contraire n'y fut enseigné. Ces droits de l'Homme-Dieu, la société, devenue chrétienne, les reconnut; ces ordres divins, elle les respecta; des uns et des autres elle fit la base de sa nouvelle législation.

On comprend que dès lors l'éducation publique dût prendre une direction toute différente de celle qu'elle avait eue jusque-là. Son but fut désormais de former le citoyen sans doute, mais aussi et pardessus tout le chrétien. Ne séparant pas les destinées de l'homme sur la terre de ses destinées futures, elle prépara l'enfant aux unes et aux autres avec un soin jaloux. Développer simultanément chez l'élève l'amour de son pays et l'amour de son Dieu, faire grandir en son âme, avide de toute vérité et de tout bien, les vertus civiques et les vertus chrétiennes devint le suprême souci des éducateurs et des pédagogues catholiques.



Vous avez là, en quelques lignes, la clef de l'histoire de l'éducation sociale en Europe, depuis Constantin jusqu'aux jours malheureux de la Réforme protestante, et plus particulièrement de la Révolution française.

Les peuples arrachés au XVI<sup>e</sup> siècle à la foi catholique, ceux surtout en qui s'éteignit graduellement, du XVIII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, toute croyance religieuse, commencèrent à considérer l'éducation d'un point de vue tout différent. Ils résolurent de lui imprimer une direction conforme à la philosophie moderne. S'emparer de l'école, la soustraire à la surveillance de l'Eglise, la placer sous le contrôle absolu de l'Etat, en chasser tout enseignement religieux, y former des générations incroyantes, en donnant aux enfants comme maîtres des hommes sans foi et sans morale chrétiennes, tel fut le but, avoué ou dissimulé, auquel tendirent, depuis la Réforme, tous les efforts du pouvoir séculier en plusieurs pays de l'Europe et de l'Amérique — efforts sacrilèges couronnés hélas ! d'un succès dont nous ne connaissons que trop l'étendue. Nous devons déplorer le caractère d'impiété ou d'indifférence qui distingue cette pédagogie neutre ou sectaire de la pédagogie chrétienne, mais nous reconnaissons qu'elle est logique et en conformité avec les idées philosophiques du jour. "A des *psychologies* diverses dans leurs conclusions — a dit un auteur cependant hostile aux écoles confessionnelles — correspondent des *pédagogies* différentes dans leurs prescriptions. Un idéaliste ne raisonnera pas sur l'éducation comme un sensualiste. Il y a des erreurs ou des ignorances psychologiques à la base de toute mauvaise méthode d'instruction ou d'éducation. Psychologie et pédagogie sont deux termes inséparables, comme principe et conséquence... La diversité des conceptions morales sur le but de la vie a son contre-coup dans la direction de l'éducation. *Tout système de morale contient en germe une pédagogie propre et origi-*

*nale*. Quel changement de direction les éducateurs n'imprimeront-ils pas à leurs méthodes de discipline et d'instruction suivant qu'ils croiront ou ne croiront pas à l'immortalité de l'âme? Si les Pères de l'Eglise primitive et les utilitaires de notre siècle ont compris si différemment l'idéal de l'éducation c'est qu'ils ont eu de la destinée humaine des conceptions diamétralement opposées. De tout temps la *pédagogie a été la servante de la philosophie* et lui a obéi dans ses variations. " (Gabriel Compayré, *Etude sur la pédagogie*).

Concluons donc, après ces considérations générales, que nous avons raison d'affirmer que la seule pédagogie vraiment conforme à la mentalité religieuse de notre peuple, la seule vraiment propre à former des professeurs capables de préparer à notre province de Québec des générations fortes et croyantes où revivront intactes les traditions, les moeurs, les institutions nationales, c'est la pédagogie catholique ; parce que seule l'Ecole normale catholique respectera le droit de Jésus-Christ à être le vrai guide de l'intelligence et du coeur de notre jeunesse scolaire, parce que seule elle conservera la religion sainte à la base de notre système d'éducation primaire, parce que seule elle assurera le triomphe final d'idées chères à nos vrais législateurs, au clergé, à toute la race canadienne-française.

+ JOSEPH-ALFRED,

évêque de Joliette.

---



# Une Résurrection catholique

EN ALLEMAGNE

AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE <sup>(1)</sup>

(5ème ARTICLE)


---

## III. — L'Action parlementaire des Catholiques allemands

1870-1900

---

### 1. FORMATION DU CENTRE ALLEMAND

A division de l'histoire en périodes tranchées, caractérisées chacune par un fait dominant, répond à un besoin de l'esprit qui ne saurait, sans l'aide de ces cadres un peu artificiels, saisir la complexité et l'importance relative des événements dont se compose la vie des peuples; mais il serait dangereux d'interpréter d'une façon trop rigoureuse des étiquettes qui veulent être des aide-mémoire, et non point des définitions. Terminer à l'année 1870 une époque de la vie du catholicisme allemand au dix-neuvième siècle: *le temps de l'action populaire*, et ouvrir à la même

---

(<sup>1</sup>) Notre distingué collaborateur — qui est aussi devenu l'un de nos directeurs — a déjà donné, nos lecteurs se le rappellent, quatre articles de son importante étude. Dans une première partie (juillet 1911) il nous a parlé de l'*Affranchissement des Catholiques allemands (1800-1848)*. Puis, dans une deuxiè-

date une nouvelle période : *le temps de l'action parlementaire*, ce n'est point prétendre que l'effort des catholiques d'outre-Rhin en faveur des classes pauvres se soit arrêté, ou même ralenti, à partir de l'année terrible; ce n'est pas davantage insinuer qu'après 1848, ils aient tardé vingt-deux ans à s'élançer dans l'arène électorale, où déjà les poussaient le devoir et l'intérêt. C'est simplement marquer pour chaque phase de la campagne le terrain des opérations principales, souligner le fait certain, capital, qui renferme peut-être le secret des victoires de l'Eglise en pays germanique : *la priorité donnée là-bas par les catholiques à l'action sociale sur l'action politique*. Plusieurs pourront trouver étrange cette opposition de deux termes dont l'objet semble parfois identique : entendons ici, par *action sociale*, les oeuvres inspirées par la sympathie pour les humbles, tendant à leur rendre meilleure la société présente, dégagées des préoccupations personnelles de profit, et par *action politique*, les entreprises dictées par des soucis électoraux, destinées à accroître la clientèle d'un parti, suspectes d'une arrière-pensée égoïste. Trop souvent, le zèle social des catholiques a paru marcher de pair avec leurs ambitions politiques; leurs activités en faveur du pauvre peuple ont coïncidé avec leurs tentatives de revanche électorale; beaucoup de nobles efforts sont demeurés partiellement stériles, parce que les intentions n'ont pas semblé suffisamment désintéressées et que dès lors, les bénéficiaires se sont cru dispensés de reconnaissance. Plus clairvoyants, mieux instruits

---

me partie (septembre, octobre et décembre 1911) il a étudié l'*Action populaire des Catholiques allemands* (1848-1870). Il continue en traitant de l'*Action parlementaire* de ces mêmes *Catholiques allemands* (1870-1900). Cette troisième partie se subdivise elle-même en quatre sous-titres : a) Formation du Centre allemand ; b) Forces et programme du Centre ; c) Le Kulturkampf ; d) Œuvre sociale du Centre. — Cf : la *Revue canadienne*, livraisons de juillet, septembre, octobre et décembre 1911. — *Note de la Rédaction*.



de leur devoir social, plus prompts à s'y rendre fidèles, ou simplement moins desservis par les circonstances, les catholiques allemands, sans négliger jamais l'action politique, l'ont laissée longtemps à l'arrière plan; ils ont d'abord lutté moins pour sauvegarder leurs immunités et multiplier leurs privilèges que pour défendre les classes pauvres et conquérir pour elles de plus heureuses conditions d'existence. Quand ils eurent plus tard à combattre pour eux-mêmes, le peuple leur client, avait déjà avec eux partie liée; il saluait en eux ses plus dévoués champions; il comprit que leur cause était la sienne et ne leur marchandait point son concours.

L'activité déployée outre-Rhin par les catholiques en faveur des prolétaires, des artisans et des laboureurs, ne pouvait manquer de les entraîner aux champs de bataille parlementaires où les intérêts du salariat, du métier, de l'agriculture sont sans cesse débattus, où les travailleurs ont besoin de défenseurs éclairés et tenaces. Les électeurs vinrent d'eux-mêmes offrir des mandats aux candidats catholiques bien avant que ceux-ci se trouvassent contraints de leur en solliciter pour faire front à l'offensive haineuse de Bismarck. Ces postes de combat furent joyeusement acceptés: c'était l'occasion de rendre des services nouveaux aux classes misérables en introduisant devant le Parlement des mesures législatives propres à supprimer de criants abus et à réaliser plus de justice; c'était aussi le moyen d'acquérir une influence efficace en faveur de l'Eglise, en intervenant dans les assemblées où se discutaient ses libertés: double opportunité que les coreligionnaires de Ketteler se gardèrent bien de négliger.

Dès les premières élections qui eurent lieu en Allemagne à la suite des réformes démocratiques de 1848, bien que la question religieuse n'ait tenu que très peu de place dans la

brusque et rapide campagne qui les précéda, les votes populaires se portèrent en grand nombre vers les catholiques : on cherchait des hommes de bonne volonté. A la Chambre prussienne de Berlin, on envoya deux évêques, trente-neuf prêtres et plusieurs laïques sincèrement dévoués à l'Eglise; à l'Assemblée Constituante de Francfort, il y eut trois évêques et aussi beaucoup de prêtres et de laïques croyants.

Malgré le désir de quelques-uns, les députés catholiques ne jugèrent pas alors opportun de se grouper en parti catholique, mais se disséminèrent un peu partout au gré de leurs préférences personnelles : on en rencontra sur tous les bancs du Parlement depuis l'extrême-droite jusqu'à l'extrême-gauche. Cette attitude fut sage : un ordre de choses entièrement nouveau se construisait, des constitutions s'élaboraient, une foule de questions des plus diverses agitaient l'opinion; il fallait prendre garde à ne pas compromettre imprudemment l'autorité de l'Eglise en la mêlant prématurément à toutes sortes de discussions. Sur bien des points en litige, l'opinion catholique ne s'était pas encore prononcée ou ne pouvait encore se prononcer : pourtant le groupe qui se serait intitulé le parti catholique, aurait dû, sous peine de se laisser distancer, puis écarter, par ses concurrents, présenter à l'électorat un programme complet et des solutions toutes prêtes, programme et solutions que leur étiquette catholique auraient désigné à la masse comme un complément du *Credo*. De là double péril : de division parmi les catholiques qui se fussent révoltés contre cette orthodoxie politique aggravant l'orthodoxie religieuse; de coalition de la part des adversaires qui eussent tourné contre la foi de tous les hostilités déchaînées contre le parti de quelques-uns. L'éparpillement des représentants catholiques à travers tous les groupes les rendait insaisissables et facilitait grandement l'extension de



leur influence <sup>(2)</sup>. Il suffisait qu'ils fussent disposés à s'unir quand les intérêts de l'Eglise seraient en jeu, et ils n'y faillirent pas.

Il n'y eut donc pas en Allemagne de groupe parlementaire catholique avant 1852, mais il y eut dès la fin de 1848 des réunions de parlementaires catholiques pour concerter une action commune pendant la discussion des questions religieuses portées devant l'Assemblée. A Francfort, au cours des débats relatifs à la " déclaration des droits fondamentaux " qui devait être comme la charte de l'Allemagne nouvelle, les députés catholiques réclamèrent avec ensemble pour toutes les sociétés religieuses formées et à former, l'indépendance complète en face de l'Etat : ils finirent par obtenir le vote d'une formule quelque peu équivoque, où l'autonomie était proclamée sous réserve de la soumission due par tous aux lois générales du pays : ce texte, qui ne garantissait point pleinement les libertés de l'avenir, mettait du moins une limite aux empiètements continuels du passé. Cette demi-victoire fut suivie d'un échec : en dépit des efforts acharnés des catholiques, l'Assemblée retira au clergé, en tant que clergé, le droit de surveillance qu'il exerçait à l'école, ne lui laissant que le contrôle de l'enseignement religieux. A Berlin, le succès des catholiques fut plus complet ; la commission parlementaire chargée de préparer pour la Prusse un projet de constitution, y fit insérer un paragraphe proclamant expressément l'indépendance de l'Eglise à l'égard de l'Etat aussi bien dans ses affaires intérieures que dans l'administration de ses biens, et ce texte passa sans altération dans la Constitution fameuse octroyée le 5 décembre 1848, par Frédéric-Guillaume IV, à ses fidèles sujets.

---

<sup>(2)</sup> L'idée catholique n'avait point une attitude d'isolée : elle semblait être en visite dans tous les partis et cela lui fut une force. (*Goyau*).

Quelques années sereines s'écoulèrent, puis un nuage apparut au ciel du catholicisme prussien : deux circulaires ministérielles du 22 mai et du 16 juillet 1852, édictèrent une double prohibition : défense aux curés des paroisses catholiques dans les provinces protestantes d'organiser chez eux des missions extraordinaires prêchées par des prêtres étrangers ; défense aux clercs du royaume de Prusse d'aller étudier au Collège germanique de Rome, ou dans un séminaire tenu par les Jésuites, sans l'autorisation de l'Etat. Ces velléités d'oppression accompagnées de quelque agitation dans les milieux protestants excitèrent beaucoup d'émoi parmi le peuple et le clergé, et décidèrent soixante-dix députés catholiques élus cette année-là à la Chambre prussienne, à constituer un groupe qui s'intitula sans ambages *fraction catholique* et s'engagea à lutter sans faiblesse pour la liberté religieuse ; dès que cette liberté ne serait pas en cause, chaque partisan pourrait disposer à son gré de son vote.

La fraction catholique devint tout de suite une puissance, et des deux côtés de la Chambre on rechercha son concours. Plusieurs causes expliquent cette influence : l'esprit de discipline des membres ; la valeur et la situation des chefs, Mallinckrodt, Auguste et Pierre Reichensperger, tous trois fonctionnaires des mieux notés ; la tactique du parti, obstiné à s'en tenir aux termes de la Constitution et prompt à réclamer la liberté pour ses adversaires comme pour ses amis. Sa première campagne fut pour obtenir le retrait des fâcheuses circulaires ; la majorité le refusa, mais des explications furent données qui atténuèrent considérablement la portée des ordonnances ministérielles. De nouveaux débats éclatèrent où la cohésion et l'activité du groupe catholique s'affirmèrent davantage ; ce fut à l'occasion du vote des crédits affectés aux cultes ; Mallinckrodt et ses amis demandaient pour les catholiques le versement intégral des indemnités promi-



ses autrefois par le gouvernement prussien en compensation de la perte des biens ecclésiastiques sécularisés, plus une part des largesses consenties par l'État aux églises du pays, proportionnelle au nombre de leurs établissements et de leurs fidèles, soit "parité" de traitement entre les confessions religieuses. Les campagnes pour la parité ne grossirent point notablement le budget du culte catholique, mais constituèrent pour les troupes de la fraction un exercice des plus avantageux de mobilisation et d'entraînement.

Le pouvoir "évangélique" de Berlin comprit qu'il lui faudrait désormais compter avec le nouveau groupe et pour écarter de la politique ce facteur gênant, risqua une tentative que Bismarck devait reprendre sans plus de succès ; ce fut de s'aboucher directement avec le Saint-Siège, de conclure avec Pie IX un concordat, de se servir du pape pour imposer silence au parti catholique. Les négociations n'aboutirent point.

En 1858, le prince Guillaume, le futur empereur Guillaume I, alors régent du royaume de Prusse, répudia formellement dans un discours les desseins de propagande anticatholique et de prosélytisme protestant prêtés à l'État prussien, et déclara sa volonté "que s'établisse entre les deux confessions la parité la plus grande possible". Ces assurances qui réglaient la question religieuse de façon satisfaisante provoquèrent un désarmement ; la "fraction catholique" chercha une étiquette moins provocante et décida de s'appeler "Centre", mais de retenir entre parenthèses auprès du nouveau nom son ancien titre "fraction catholique". Deux ans plus tard, aux élections de 1861, le Centre fit passer 55 candidats : c'était le tiers de la Chambre.

La liberté dont jouissait alors l'Église de Prusse était un objet d'envie pour les catholiques du reste de l'Allemagne, qui n'étaient pas partout exempts de tracasseries de la part

de l'Etat; mais cette heureuse situation était précaire. Des rumeurs hostiles se faisaient entendre; les passions anticléricales fermentaient; de graves événements se déroulaient; l'Autriche catholique se voyait dépossédée peu à peu au profit de la Prusse protestante de son hégémonie séculaire parmi les nations germaniques; la lutte entre Berlin et Vienne était représentée comme la reprise des combats de Luther, contre le papisme, un simple épisode d'une plus vaste entreprise: expulser le catholicisme du sol de l'Allemagne et y établir sans partage le règne de la Réforme. Une armée de savants entreprenait de démontrer par l'histoire la mission protestante de la Prusse; les catholiques suspects de sympathie pour les malheurs de l'Autriche et de froideur pour les succès de sa rivale s'entendaient dénoncer comme traîtres à la patrie. Dans les divers états de la province du Haut Rhin, Bade Wurtemberg, Nassau, Hesse-Darmstadt, de fâcheuses pratiques d'ingérence administrative dans les affaires ecclésiastiques se perpétuaient, et se heurtant à des résistances de plus en plus fermes, provoquaient entre le pouvoir et les consciences de graves conflits; en Bade, se déchaînait une persécution violente, ébauche du grand drame que Bismarck méditait déjà peut-être de monter sur une plus grande scène, le Kulturkampf; en Bavière, l'Eglise et l'Etat n'arrivaient pas à s'entendre sur l'interprétation du Concordat conclu en 1818; l'Eglise ne pouvait organiser librement la formation de ses clercs auxquels l'Etat persistait à imposer les leçons de ses professeurs et le séjour dans ses Universités; une législation s'élaborait pour chasser le curé de l'école et rendre l'enseignement primaire communal et neutre; enfin, dans les milieux intellectuels réputés croyants, un très fâcheux esprit de dénigrement et de méfiance à l'égard de Rome se développait; on se plaisait à mettre en opposition la libre science germanique et l'intolérant dogmatisme italien.



Tous ces présages sombres invitaient le parti catholique formé en Prusse à s'armer pour de grands combats; or juste à cet instant, on le vit disparaître de l'arène parlementaire; des circonstances s'étaient produites qui lui faisaient juger la position ingrate et la lutte stérile. Si le rêve anticlérical hantait un grand nombre d'esprits, des questions exclusivement politiques figuraient à l'ordre du jour de la Chambre; or le Centre, constitué en vue de la défense religieuse, n'avait pas encore de programme politique; entre un gouvernement autoritaire, facilement tyrannique, concentrant ses efforts pour la partie décisive avec l'Autriche; et une opposition radicale, nettement antireligieuse, encourageant de ses vœux les menées du Piémont contre Rome, le groupe catholique comprit qu'il ne restait à jouer qu'un rôle de dupe. Au surplus, aux années qui approchaient, le Parlement ne compterait guère; un homme tenait la scène; sa brutale omnipotence se hâtait vers un but dont il n'entendait pas se laisser distraire; cet homme s'appelait Bismarck; il préparait Sadowa et Sedan. A plus tard les questions religieuses ! La retraite momentanée du parti catholique était opportune et fut féconde.

Ecarté provisoirement du domaine de l'action, le Centre consacra ses énergies vacantes à un travail intime de pensée, à une vigoureuse propagande d'idées; il voulut mettre à profit ces années d'effacement pour une sorte d'examen de conscience aboutissant à de solennelles déclarations de principes où serait nettement défini ce qu'il voulait, ce qu'il pouvait, ce qu'il était. Jusqu'en 1862, le parti catholique était demeuré cantonné sur le terrain religieux; il risquait en s'y maintenant de perdre toute influence sur l'opinion, que préoccupaient alors bien d'autres problèmes; il le comprit et commença de prendre position sur le terrain politique et social. Trop sages pour s'y engager sans une soigneuse exploration,

des notabilités du groupe accompagnées de quelques amis se donnèrent rendez-vous aux premiers jours de 1864 dans une auberge de Westphalie, à Soest, et inaugurèrent des réunions d'études tout intimes, pour préparer ensemble des solutions unanimes, claires et nettes, à toutes les questions pendantes. Entre temps, Auguste Reichensperger et Ketteler lançaient dans le public des brochures retentissantes " Phrases et formules, livret indispensable pour les lecteurs de journaux " et " Liberté, Autorité, Eglise ", les premiers d'une série d'opuscules adressés aux électeurs catholiques, exposés vivants et loyaux de la situation de l'Eglise en face des partis politiques, décisives réfutations des équivoques accumulés sous le mot de liberté. " L'idéal de ces lutteurs n'était point un ordre social dans lequel tous les votes catholiques patriarcalement dictés par de hautes influences locales seraient servilement embrigadés au service de l'Eglise; ils voulaient éveiller et former l'intelligence politique des masses catholiques; et la victoire ensuite viendrait par l'élan spontané d'un peuple politiquement instruit " (Goyau).

Cette tâche d'éducation populaire occupa durant près de dix ans les activités en disponibilité des membres de l'ancienne fraction catholique: ils n'abandonnèrent cependant pas tous le Parlement; pendant l'éclipse du groupe, de 1862 à 1870, on y vit constamment briller certaines personnalités catholiques de première grandeur; leur présence y proclamait que la retraite ne signifiait point une abdication.

Le parti se reforma aux élections de 1870 pour le renouvellement de la Chambre prussienne. L'agitation anticatholique faisait rage dans certains milieux; on organisait des campagnes contre les Jésuites et contre les cloîtres; on réclamait avec violence la " réforme scolaire ", c'est-à-dire la neutralisation de l'école; le sectarisme protestant s'exaltait à chaque victoire de la Prusse dans la lutte contre la France.



Il était naturel qu'en présence de pareilles menaces l'opinion catholique s'armât. Des candidatures surgirent, des manifestes furent lancés, des mandements épiscopaux signalèrent aux fidèles la gravité du péril et la portée religieuse de leurs votes. " Le 16 novembre, on s'en fut aux urnes; une soixantaine de catholiques furent élus. Cinquante se trouvèrent d'accord pour s'organiser en une fraction qu'ils appelèrent " Centre, parti de la Constitution ", le premier mot volontairement pâle, systématiquement neutre, laissait le groupe ouvert aux protestants; le second terme qui valait un programme indiquait le parti pris de défendre les garanties religieuses accordées par la Constitution de 1850. Une douzaine de catholiques auxquels cette initiative demeurait suspecte s'éparpillèrent dans les autres fractions de l'assemblée " (3).

Tandis que se reformait ainsi le vieux Centre prussien, les catholiques de Bade et de Bavière persécutés ou menacés commençaient enfin de se grouper et d'agir. Ceux de Bade réussissaient à faire entrer dans chacune des deux Chambres un petit noyau de députés ardents, courageux, remuants, unis comme un seul homme pour la défense de leur Eglise, cordialement dévoués aux intérêts populaires et recueillant parmi les masses de chaleureuses sympathies. Ceux de Bavière collaboraient avec des éléments très divers et fondaient une coalition puissante qui précipitait du pouvoir le ministre Hohenlohe, catholique de naissance, mais hanté de la peur des Jésuites et du souci d'assurer la suprématie de l'Etat. Ce double réveil faisait prévoir la constitution prochaine d'un Centre badois et d'un Centre bavarois qui poursuivraient dans les parlements locaux des campagnes parallèles à celles du Centre prussien et se joindraient à lui pour organiser et

---

(3) Goyan, cf : *Bismarck et l'Eglise*, tome I, p. 77-78. Ces deux volumes récemment parus font suite à *l'Allemagne religieuse* et prolongent l'histoire des catholiques d'outre Rhin de 1870 à 1878.

soutenir l'effort du *Centre allemand* au Parlement impérial. Car l'Empire s'achevait : la défaite de la France écartant le dernier obstacle, il fut proclamé solennellement à Versailles, le 18 janvier 1871, et la suprématie définitive de la Prusse en Allemagne se trouva bientôt sanctionnée par l'acceptation plus ou moins enthousiaste de tous les autres états germaniques.

Le 3 mars, on procéda à l'élection des membres du premier Reichstag. Savigny, Mallinckrodt, les Reichensperger, fondateurs du Centre prussien, s'unirent au Wurtembourgeois Probst, au Bavarois Freitag, au Hanovrien Windthorst, au prince de Lowestein, rédigèrent le manifeste d'un Centre allemand et se jetèrent avec ardeur dans la mêlée électorale. Il y avait 397 sièges à pourvoir ; les catholiques firent passer 43 de leurs candidats au premier tour et 14 au second ; ils devaient remporter encore plusieurs élections partielles et se retrouver 94 trois ans plus tard après le premier renouvellement de l'Assemblée.

La tâche la plus urgente du nouveau Parlement fut le vote d'une constitution à l'usage de l'empire naissant. Tout aussitôt, le Centre intervint pour y faire inscrire la garantie que dans toute l'Allemagne les Eglises seraient libres comme elles l'étaient en Prusse depuis 1850. Mais la majorité refusa péremptoirement d'exaucer cette demande, tenant, au dire de ses orateurs, à ménager l'autonomie de chaque état dans son administration intérieure. La discussion fut très vive ; des menaces retentirent ; des dénonciations s'articulèrent qui présageaient la grande lutte. On avait d'abord édifié la maison, on la couvrait d'un beau toit solidement charpenté, mais sous le toit bientôt disputés et querelles allaient commencer. Bismarck préparait la bataille. Appréciait-il exactement les forces de ses adversaires ?



# Science et Surnaturel

## LETTRE I

Montréal, 8 février 1911.

MON CHER ETIENNE,

**Q**UE cela m'a fait de plaisir de recevoir de tes nouvelles ! Il y a si longtemps que tu ne m'as écrit ; j'en étais réduit à me répéter le dicton populaire : " Pas de nouvelles, bonnes nouvelles ", mais c'est une induction sur laquelle je ne fais guère fond : elle peut réserver de si fâcheuses surprises. Il n'en est rien dans ce cas : grâce à Dieu !

Tu me demandes dans un post-scriptum si j'ai lu la lettre de M. l'abbé Duplessy à M. Chide à l'occasion des miracles de Lourdes <sup>(1)</sup> et, élargissant la question, tu declares

---

<sup>(1)</sup> Voici la teneur de cette lettre : Paris, 1er septembre 1911. — Monsieur, Au cours de cet été, vous avez donné à Gap, une conférence sur Lourdes. Vous y avez nié la possibilité du miracle et, par voie de conséquence, vous avez prétendu qu'il n'y avait jamais eu de miracles à Lourdes. Votre conférence ayant été résumée dans un journal anticlérical, les *Alpes républicaines*, un journal catholique, le *Progrès gapençais*, protesta contre vos affirmations : ce fut l'origine d'une polémique très vive, parfois très acerbe et qui dure encore.

Dans cette polémique je n'interviendrais pas, n'était le fait suivant. Au cours de la controverse, M. l'abbé Ebrard, votre principal contradicteur, rappela qu'en 1871 un catholique, M. Artus, avait offert dix mille francs à qui démontrerait l'inexistence de deux des miracles racontés par M. Henri Lasserre, dans son livre célèbre sur *Notre-Dame de Lourdes*, M. Ebrard vous engageait à gagner cette forte somme en relevant le défi de M. Artus et en remplissant les conditions posées par lui.

que tu aimerais connaître ce que je pense du miracle en général. Tu ajoutes : " Ne me dis pas que tu crois au miracle parce que catholique. Je sais bien que toute notre religion repose sur le miracle et que la résurrection de Jésus-Christ est à la base même du Christianisme (2). Je voudrais plutôt que tu m'expliques pourquoi la raison doit admettre la possibilité — et même l'occurrence — du miracle *de nos jours*. La Providence — s'il en est une — agirait-elle parfois contre les lois de la nature? "

Me voilà donc bel et bien invité à reprendre nos entretiens apologétiques d'autrefois (3). Ce que je pense sur ce sujet, c'est, je l'espère, ce que pensent tous les catholiques : ce ne sont donc pas des opinions personnelles que je pourrais exprimer, mais des convictions, d'autant plus certaines qu'elles se rapprocheront davantage de l'enseignement et de la tradition de l'Eglise. Partant, c'est, en vérité, beaucoup d'honneur que tu me fais en me pressant d'aborder cette question que je n'ai pas *ex officio* qualité spéciale pour exposer.

---

Vous avez déclaré accepter cette proposition. Malheureusement, l'enjeu offert par M. Artus n'existait plus : et c'est tout naturel, le défi date de quarante ans. A cette époque, M. Artus avait déposé les fonds chez M. Turquet, notaire à Paris, rue de Hanovre. Mais depuis, M. Artus est mort, et ses héritiers ne se sont pas crus tenus à laisser définitivement 10,000 francs en souffrance chez Me Turquet, où ses successeurs, pour le cas où, en 1911 ou en 1951, le défi de M. Artus serait relevé ; il y a, dans des offres de cette nature, un délai moral qui s'impose, et qui, après quarante ans, paraît largement dépassé !

Donc, ce défi de M. Artus n'existait plus, son enjeu non plus, et M. Ebrard, instruit de ce fait ; s'est empressé de le reconnaître. Là-dessus, vous avez un peu trop vite triomphé. Et vous avez révoqué en doute le fait du pari, l'existence de M. Artus, celle même de Me. Turquet. Il n'y a guère que l'existence de la rue de Hanovre dont vous n'avez pas douté. C'est ici, Monsieur, que je demande la permission d'intervenir. Dans l'aveu loyal de M. l'abbé Ebrard, vous avez cru peut-être deviner une reculade de vos adversaires. Eh bien, non, nous ne reculons pas. Et voici mon désir :



Je pourrais être tenté de décliner cette tâche et de te renvoyer à d'excellents livres qui discutent ces problèmes, mais il me semble que j'aurais tort. D'abord, tu négligerais peut-être de te les procurer ou, les ayant achetés, de les lire ; je sais que ta bibliothèque n'est point encombrée de littérature religieuse ou philosophique ; tu préfères les ouvrages scientifiques et les travaux historiques... (peut-être aussi les romans). En second lieu, une réponse personnelle te fera plus de plaisir, je le devine, qu'une simple référence à des ouvrages que tu n'as pas eu le désir de lire jusqu'à présent. Enfin, je ne serais pas sûr, si je refusais, de n'y pas être décidé par une inclination paresseuse, par l'appréhension d'un effort à faire, plutôt que par l'amour de l'humilité. On éprouve parfois une certaine nonchalance intellectuelle vis-à-vis de ses convictions religieuses. On aime mieux ignorer une objection que d'y trouver une réponse. Et pourtant il y a toujours avantage à nous placer résolument devant un point de la doctrine pour établir nettement ce que nous en pensons, ce

---

Le défi de M. Artus est mort... de vieillesse : je le ressuscite et le rajeunis, en le reprenant à mon compte et en le datant d'aujourd'hui. Toutefois, vu les circonstances, je lui fais subir quatre modifications :

1o Je le mets à la mesure de mes ressources personnelles, en le fixant à la somme de 5,000 francs.

2o J'en fais un pari, pour assurer plus certainement une discussion sérieuse, les deux adversaires étant également engagés ;

3o Le défi de M. Artus s'adressait à " quiconque ". Le mien s'adresse, courtoisement, à vous tout d'abord ; ce n'est qu'au cas de refus de votre part que je l'adresserais ensuite à qui voudrait le relever ;

4o Enfin, le défi de M. Artus s'appliquait spécialement au livre de M. Lasserre. Mais, depuis lors, les miracles se sont multipliés, et engager aujourd'hui un pari sur le livre de M. Lasserre, ce ne serait pas très actuel!!! Je crois donc devoir modifier l'objet du pari et le ramener à la question véritable, qui se pose ainsi :

De mon côté, j'affirme : 1o que le miracle est possible ; 2o que le miracle a agi, à la gloire de Notre-Dame de Lourdes.

qu'il en faut penser, pour devenir en un mot des croyants éclairés, conscients de notre foi (4). Je ne me déroberai donc pas.

Assistant un jour aux examens oraux du concours d'admission à l'une des grandes écoles du gouvernement — à Cherbourg, je crois, et nous devions y être ensemble — je me rappelle avoir entendu un savant professeur faire, sous une forme plus élégante que je ne sais lui donner, la déclaration suivante: " Admettons, monsieur, disait-il avec condescendance en s'adressant à un candidat quelque peu déconcerté, admettons, je le veux bien, qu'il ait fallu pour créer le monde un principe extérieur et supérieur à lui que vous appellerez Dieu, si cela vous convient. Là s'est borné son rôle. Une fois constitué, l'univers s'est trouvé soumis aux lois inéluctables qui régissent la matière. Ce sont elles qui ont déterminé son évolution et du chaos l'ont amené à l'état où nous le voyons aujourd'hui. Nous ne comprenons pas encore complètement comment cela s'est fait. Il reste des énigmes, mais c'est justement l'objet de la Science de les pénétrer et par la connaissance du passé de nous faire prévoir l'avenir — non pas d'ail-

---

De votre côté, vous affirmez: 1o que le miracle est impossible; 2o que, par conséquent, aucun des faits de Lourdes n'est miraculeux.

Or, que faut-il pour que mes affirmations soient vérifiées, et les vôtres renversées? Il faut, et il suffit, qu'un seul des miracles de Lourdes soit vérifié. Vous le reconnaissiez vous-même dans votre conférence. Si l'on constatait, disiez-vous, " un seul cas de guérison subite au-dehors des maladies nerveuses... il faudrait s'incliner devant la réalité du miracle ".

Eh bien, c'est sur ce terrain que je me place. Je choisis un des faits les plus connus, la guérison de Pierre de Rudder.

Sur ce fait, je pose les deux affirmations suivantes:

1o *Historiquement*, il est certain que Pierre de Rudder a été guéri subitement; à la grotte de Lourdes-Oostacker, près de Gand, d'une fracture de la jambe, existant depuis plusieurs années.

2o *Scientifiquement*, la science est absolument incapable de donner, de ce fait, une explication naturelle.



leurs à longue échéance — mais, plus modestement, en présentant les étapes prochaines de ces transformations incessantes. ” Et il interrogeait le jeune homme sur une théorie cosmogonique quelconque.

Ce souvenir m'est revenu, très vif, à l'esprit dès que j'eus achevé de lire ta lettre. Il me semblait ressentir encore la pénible impression que nous avons éprouvée tous les deux ce jour-là. Nous admirions l'intelligence et l'érudition de ce maître qui, tout jeune encore, était célèbre déjà par ses remarquables travaux d'archéologie, d'histoire et de science politique. Sa langue vigoureuse, claire, châtiée, si expressive du mouvement et de la vie des civilisations mortes qu'elle ranimait, sa personne même, aimable et distinguée sans affectation, nous avaient positivement charmés, séduits même, dirais-je, si ce n'avait été pour nous, écoliers dont il ne pouvait soupçonner la sympathie, une véritable peine de constater ce désaccord entre nos convictions et ses idées.

Bien des années ont passé depuis; peu à peu nous avons

---

C'est sur la question ainsi posée que je me permets de porter un défi loyal, de préférence à vous, Monsieur, mais à votre défaut à quiconque voudrait le relever.

Et, sur ce défi, j'engage un pari de *cinq mille francs*. Cette somme est dès maintenant déposée chez un banquier de Paris que je vous ferai connaître, si, comme je l'espère vous acceptez mon offre. Dans ce cas également, il nous sera facile de nous mettre d'accord, par correspondance personnelle, sur la composition du jury chargé de désigner le gagnant.

Un dernier mot. Le ton de cette lettre vous rassurera, Monsieur, sur celui que je compte employer dans toute cette controverse.

Ce n'est pas une lutte de personnes que j'engage, c'est une lutte d'idées; vous combattez pour les vôtres, je combats pour mes croyances, pour la gloire de Notre-Dame; cette pensée me donnera de l'ardeur, et m'évitera toute acrimonie; je vous en donne l'assurance.

Agréez je vous prie, Monsieur, mes respectueuses salutations.

E. DUPLESSY,

Premier vicaire de Saint-François de Sales, à Paris,  
directeur de la Réponse.

mieux connu notre temps et nous nous sommes, hélas ! aperçu que cet état d'esprit, qu'adolescents nous avons pu croire exceptionnel, n'est en somme que trop fréquent. Souvent, comme l'a dit un philosophe spiritualiste contemporain (5), " même quand on ne nie pas Dieu explicitement, on finit par se passer de lui ; on l'écarte, on l'ajourne, on le relègue dans une oisiveté qui le supprime. Les causes secondes prennent tout et laissent le reste à la cause première qui n'a plus qu'à disparaître. La science reconduit Dieu avec honneur jusqu'à ses frontières, *en le remerciant de ses services provisoires* " (6).

Cette attitude de révolte contre le surnaturel n'est pas nouvelle.

Trois cents ans avant Jésus-Christ, Epicure l'avait adoptée dans Athènes. Les dieux ne gouvernent pas le monde ni ne s'en occupent, enseignait-il. Si l'homme les adore, ce n'est point qu'il ait rien à espérer ou à craindre d'eux mais il s'incline devant les idéals élevés qu'ils personnifient ; quant au monde, il trouve en lui-même ses explications et les phénomènes

(2) Lire à ce sujet : *La résurrection de Jésus-Christ — Les miracles évangéliques*. Conférences apologetiques de MM. Jacquier et Bourchany.

(3) *La Revue Canadienne*, année 1907.

(4) " Se fait-on un ferme esprit, se donne-t-on une mâle vigueur avec des idées vagues ? Une maison tiendra-t-elle debout, si elle a pour fondements des roseaux ? Votre vie morale ne sera-t-elle pas à la merci de toutes les influences, si vous la ne constituez pas sur des bases solides " (Léon Désers. *Lettre à un jeune bachelier*, p. 11).

Le même écrit encore : " N'ayez pas la foi du charbonnier, puisque, aussi bien, vous n'êtes pas charbonnier, c'est-à-dire ne vous contentez pas de croire aveuglément ; au contraire, instruisez-vous de manière à pouvoir rendre raison de votre foi " (*Ibid.* p. 75.)

(5) E. Caro, *L'Idée de Dieu et ses nouveaux critiques*, p. 39.

(6) L'expression est de M. Auguste Comte.



nes de la nature ne doivent pas être imputés à l'intervention divine.

S'inspirant des mêmes idées, en les accusant encore, Lucrèce dans le *De natura rerum* leur donne une expression passionnée : la superstition populaire l'irrite ; il la combat avec autant de talent que de véhémence et son poème demeure l'une des œuvres les plus puissantes que Rome ait laissées à la postérité. D'ailleurs, sa haute valeur littéraire n'en justifie pas la doctrine qui se résume en une négation de l'existence de la divinité et de l'immortalité de l'âme : les corps sont faits d'atomes infiniment variés, sans cesse en mouvement, dont les propriétés suffisent à expliquer tous les phénomènes, physiques et moraux, la pensée même, la vie et la mort.

Toutefois nos contemporains ne se posent généralement pas en ennemis personnels de Dieu — je parle du moins de ceux qui ont quelque culture et n'ont pas grandi dans une haine ignorante et aveugle du surnaturel. Ils ne nient pas qu'Il soit, mais ils assurent qu'Il est " l'Inconnaissable " et que l'homme n'a point à s'en préoccuper. Vaguement déistes, et sans trop savoir pourquoi, ils empruntent à Spinoza cette répugnance à déterminer la nature et les attributs de Dieu que Renan excelle à exprimer (1) ; ils lui doivent aussi cet

---

(1) " Refuser de déterminer Dieu n'est pas le nier ; cette réserve est bien plutôt l'effet d'une profonde piété qui tremble de blasphémer en disant ce qu'il n'est pas : les théories les plus abstraites sur la Divinité sont des symboles à leur manière. Toute phrase appliquée à un objet infini est un mythe ; elle renferme dans des termes limités et exclusifs ce qui est illimité. Il y a, certes, fort loin de la grossière imagination qui dégrade la Divinité à la doctrine philosophique qui cherche à l'élever au-dessus des erreurs populaires ; mais au fond l'impuissance est la même. La tentative d'expliquer l'ineffable par des mots est aussi désespérée que celle de l'expliquer par des récits ou par des images : la langue, condamnée à cette torture, proteste, hurle, détonne : chaque phrase implique un hiatus immense. Toute proposition appliquée à Dieu est impertinente, une seule exceptée : il est. "

anti-dogme de la Nécessité qui en fait des adversaires du libre arbitre. De Kant ils retiennent le subjectivisme et ne connaissent que la *Critique de la raison pure*; de l'école positivisme, avec Comte, Taine et Littré, ils gardent la théorie de la relativité de la connaissance et la prétendue loi des trois états; d'Herbert Spencer enfin, l'idée d'évolution qu'ils fondent, disent-ils, sur la science en suivant Lamarck et Darwin. Nous sommes donc en présence d'un fait qu'il serait puéril de nier alors que nous avons tant d'occasions de l'observer; beaucoup d'hommes auxquels on ne peut refuser l'intelligence ni le savoir n'ont pas la foi; les uns ne l'ont jamais eue, d'autres l'ont perdue pour n'y avoir pas suffisamment tenu et l'avoir mal défendue.

Pourquoi cet état d'esprit se rencontre-t-il plus fréquemment à notre époque qu'en d'autres siècles? Faut-il en accuser les passions plus ardentes, les appétits plus vifs, l'amour du bien-être plus désordonné? Il me semble au contraire que si le sens moral s'émousse, c'est plutôt une conséquence

---

"...Toutes les expressions dont se sert la théodicée pour expliquer la nature et les attributs de Dieu impliquent une psychologie finie. On transporte à Dieu tout ce qui dans l'homme a le caractère de la perfection, liberté, intelligence, etc... sans remarquer que ces mots sont la négation même de l'infinité. Est-il besoin d'ajouter que les mots de nécessité, d'inconscience, etc., seraient encore bien plus absurdes? La vérité est que ces mots sont tous relatifs à l'homme et n'ont pas de sens appliqués à Dieu."

M. Caro commente avec ironie ces déclarations: "Le vrai philosophe s'arrête devant la majesté du divin qu'il retrouve partout, qui l'attire irrésistiblement, mais auquel il craindrait de porter atteinte en le limitant par une formule quelconque. Lui seul, paraît-il, est respectueux à l'égard du grand mystère. Lui seul a compris que toute définition de l'absolu est contradictoire, que lui impose les formes de notre intelligence c'est le détruire, que la sagesse est de penser au *divin* en se résignant à ne jamais savoir ce qu'il est, et que la seule théodicée qui ne dégrade pas Dieu, c'est le silence. Cet excès de respect m'inquiète."



qu'une cause de l'affaiblissement de l'esprit chrétien. D'ailleurs les mœurs n'ont pas toujours été admirables aux âges de foi; que de spoliations, de cruautés, de meurtres, d'adultères, de luttes sacrilèges pendant le moyen âge ! Malgré leurs fautes cependant, les gens de cette époque croyaient à la divinité du Christ et au magistère de son Eglise, et c'est la bienfaisante influence des enseignements de Jésus qui les amenait souvent à regretter leurs crimes et à en mériter le pardon par l'expiation.

Un jour, la raison, s'enorgueillissant de son pouvoir, voulut s'ériger en critique de la Révélation; le sens propre, par le libre examen, prétendit se substituer à l'autorité légitime pour interpréter la doctrine et discuter le dogme; la religion, de catholique, c'est-à-dire universelle, devint individuelle: la Réforme s'était attribué de libérer les consciences du joug de Rome. C'est de ce moment que le conflit s'est fait aigu dans l'esprit des masses entre l'erreur et la vérité <sup>(8)</sup>.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle *les philosophes*, Voltaire en tête, ont, en France, repris avec acharnement le combat contre les vérités chrétiennes. Esprits déliés, précurseurs ou propagateurs d'idées nouvelles, où le bien parfois se mélangeait au

---

(8) "Jusqu'à vous, (Luther), le christianisme, cette personnification de la civilisation européenne, était resté ferme, inébranlable contre ses ennemis; c'était comme une immuable citadelle qui, entourée de tous côtés par de hauts remparts, protégeait la société qui grandissait sous son impénétrable abri; les assauts venaient mourir aux portes, et vous, ces portes, vous les avez ouvertes !

"...Voyez, dans notre société à moitié expirée, les deux grands principes, ces immenses Atlas qui soutiennent les empires, voyez l'autorité et la liberté couchées à terre comme deux anges déchus auprès d'un soleil éteint ! Eh bien, ce sont vos mains qui leur ont porté les premiers coups; parmi toutes ces blessures, celle qui saigna la première, c'est vous qui l'avez faite..."

"...Depuis seize siècles la liberté et l'autorité grandissaient ensemble dans son sein (du christianisme), voisines sans être rivales, comme

mal et le dissimulait, écrivains de talent, polémistes sans scrupules, ils se firent de l'ironie une arme terrible. Leurs efforts étaient d'autant plus redoutables qu'ils représentaient aux yeux de la noblesse et de la bourgeoisie toute la culture intellectuelle, historique et scientifique de l'époque. Les forces sociales se dissolvaient par suite de l'incurie et de l'incohérence d'un gouvernement corrompu. Le pouvoir de l'esprit grandissait. Le règne de la raison jacobine et ses excès se préparaient dans l'impiété grandissante et le mépris croissant de l'autorité.

Nous avons recueilli ce legs.

Il faut d'ailleurs ajouter à ces causes éloignées de l'irreligion des raisons plus prochaines. Le XIXe siècle a été, nous le reconnaissons volontiers, le siècle de la science : il est bien vrai qu'une rénovation magnifique des connaissances humaines tant biologiques que physiques et chimiques a marqué cet âge. Ce sera sa gloire. Mais pour qui sait réfléchir, il paraît assez peu surprenant qu'en raison de l'infirmité même de la nature humaine ce progrès ait coïncidé avec une atténuation de la foi.

“ Par suite des progrès accomplis ou espérés dans les sciences de la nation, par l'effet des perspectives, peut-être

---

deux colonnes soeurs qui, s'élançant majestueusement et d'un seul jet, supportent la même coupole. Mais tous les principes veulent vivre. L'autorité attaquée par vous est devenue sévère; le christianisme a tendu celui de ces ressorts qu'on voulait briser; il n'a point abdiqué, mais il a laissé reposer la liberté dont on se faisait une arme contre lui; la fausse liberté protestante a empêché le développement de la vraie liberté chrétienne; la fausse liberté protestante a mis je ne sais quoi d'austère sur le front d'une religion où la sainteté était pleine de clémence et la gravité mêlée de douceur. Là est l'origine de ce divorce de la liberté et de l'autorité qui tourmenta les âges passés et qui tue le nôtre.

“ ...O Luther, voilà votre ouvrage: c'est vous qui le premier avez séparé ce qui devait être uni... (Alfred Nettement—*Les ruines morales et intellectuelles*).



chimériques, qu'elles semblent ouvrir à l'esprit sur le problème des origines, il s'est produit, à n'en pas douter, une décroissance notable de foi philosophique et religieuse dans les âmes. Pendant que s'éclaire de plus en plus la région moyenne des connaissances positives, l'ombre s'étend et s'épaissit sur les sommets de la pensée. Cette nuit qui se retire d'en bas devant la lumière active et bienfaisante des sciences naturelles remonte vers les hauteurs et les enveloppe. Il se fait ainsi comme un déplacement alternatif de lumière et d'ombre dans l'esprit humain. A mesure qu'il connaît mieux les lois des phénomènes et qu'il pénètre plus avant dans l'action complexe des forces de la nature, il semble qu'il perde de vue le principe suprême d'où procèdent la loi, la vie, la pensée. La conscience religieuse de l'humanité s'obscurcit et se trouble. " (°)

En présence de ce fait social, qu'il n'est point difficile d'expliquer d'ailleurs, les primaires — ne va pas lire : primates — s'empressent de conclure à l'incompatibilité de la science et de la religion et ne font que prouver par là combien leur esprit manque d'envergure. En effet, de ce que les anciens voyaient dans la foudre une manifestation de la colère des dieux tandis que les modernes l'expliquent comme la production d'une étincelle électrique, ils tirent cette conséquence imprévue que le surnaturel n'est que fable, qu'il faut rejeter toutes les religions et ne croire qu'aux vérités expérimentales. C'est, on l'avouera, un raisonnement bien fragile et rudimentaire à l'excès.

Malheureusement c'est celui que tiennent un grand nombre d'hommes qui doivent leur savoir tout superficiel à l'enseignement de maîtres et de livres imbus d'une philosophie

---

(°) E. Caro., *ibid.*, p. 23.

matérialiste qui s'attache à ruiner toutes les croyances et à détruire toutes les espérances qui donnent à la vie sa grandeur et son prix. Combien funeste l'influence de ces demi-savants, de ces esprits bornés qui limitent le monde à ce qu'ils en peuvent saisir ! Ils croient affirmer leur supériorité en niant ce qu'ils ne sont pas capables de comprendre. Abusé par leur suffisance, le peuple les écoute et s'empoisonne. Chamfort ne rapporte-t-il pas ce propos caractéristique : " Je ne suis qu'un barbier, mais je n'ai pas plus de religion qu'un autre ".

La diffusion de l'instruction, faite dans un esprit hostile à l'Eglise, peut donc être une arme contre la foi.

Est-ce à dire pour cela que tous les grands savants soient croyants et qu'il n'y ait que des incapables pour rejeter la Révélation ? Evidemment non.

" La foi est une vertu qui exige de notre intelligence qu'elle tienne pour vrai tout ce que Dieu a révélé, parce qu'Il l'a révélé et qu'Il ne peut ni se tromper ni nous tromper... Bien qu'elle soit un acte des facultés humaines, la foi pourtant n'est pas due aux seules puissances naturelles. *Sans la grâce*, l'homme ne peut croire comme il convient pour être sauvé; sans elle, il ne peut même pas avoir la bonne volonté pour croire. " (10) La science n'engendre pas la grâce; il ne faut donc point s'étonner de voir des savants incroyants. D'autre part, l'absorption de toutes les facultés d'un homme dans l'étude exclusive d'une science particulière n'est pas sans danger; à force de ne considérer qu'une faible partie du champ de la connaissance et de ne l'explorer que par la méthode expérimentale — seule admissible dans les sciences de la nature — on s'expose, si l'on n'y prend garde, à oublier

---

(10) R. P. Wilmers. *Précis de la doctrine catholique*, p. 472.



qu'il est pour notre intelligence des vérités d'un autre ordre qui ne s'acquièrent pas de la même façon, à nier qu'elles aient autant de certitude. On se met au fond d'un trou dont on fouille à la loupe tous les recoins : Comment s'étonner qu'on n'ait pas de larges horizons ? Est-il cependant légitime de dire que cela seul existe que l'on a observé ? Tout se réduit-il à l'objet de ces patientes recherches ? <sup>(11)</sup>.

Combien rassurant, au contraire, l'exemple de ces illustres savants, les Cauchy, les Dumas, les Hermite, les Pasteur, et tant d'autres — qui n'ont point cru que leur génie les obligeait à abandonner leur foi. L'on a prétendu qu'ils arrivaient à ignorer les conflits entre la religion catholique et la science en évitant de les confronter <sup>(12)</sup> ; c'est vraiment faire peu d'honneur à leur caractère moral et à leur probité intellectuelle. Plus d'un, je crois, pourrait répondre, comme Leibnitz, que tous leurs travaux les ont confirmés dans leur foi. "Je dois vous dire comment j'ai étudié la religion," écrivait-

---

<sup>(11)</sup> L. Ollé-Laprune avait en vue ce péril lorsqu'il écrivait, s'adressant aux jeunes gens : " Travaillez à la pacification des esprits par la lumière croissante. Et, pour y réussir, gardez-vous de vous absorber jamais en une étude spéciale. Les considérations en l'air, les généralisations hâtives sont dangereuses ; les vues trop courtes ne le sont pas moins, et se confiner dans une trop étroite province du savoir humain est d'autant plus périlleux que l'esprit, ayant du mouvement pour aller plus loin, étend à beaucoup de choses, à toutes choses les conclusions recueillies dans ce domaine resserré ; en sorte que le danger de la généralisation prématurée reparait par cela même qu'on s'est comme enfoncé dans un trou. Quoi que vous fassiez, sachez tenir votre esprit au-dessus de votre ouvrage. Quoique vous étudiez, réservez-vous le temps et la force de dominer l'objet de votre étude. Ne vous y épuisez pas. Gardez de quoi penser, j'entends penser proprement et véritablement, c'est-à-dire saisir les rapports des choses entre elles, subordonner les détails à l'ensemble, ramener les faits aux principes, savoir trouver dans les vérités primordiales les raisons dernières de tout, et l'explication qui vraiment explique, celle qui ne va pas seulement du même au même pour ainsi dire, fai-

il à Arnauld. Je suis assez peu crédule, et en tout cas je me suis efforcé de faire abstraction de moi-même et, si j'ose le dire, de ma foi. Il m'a paru qu'en une si importante affaire, tout accommodement en dehors de la vérité rigoureuse était une prévarication. J'ai recherché avec le plus grand soin et lu avec la plus grande attention tout ce qui s'est écrit de plus considérable pour l'attaque et pour la défense de notre foi, tout ce qu'il y eut en tout temps de novateurs en religion. J'ai fait en sorte qu'aucune objection, sur aucun point, ne m'échappât. Tout ce qui a été écrit dans les temps éloignés, et à l'époque de nos pères, et plus récemment, j'ai tout discuté avec une curiosité dangereuse, si l'on veut, mais qui a été heureuse pour moi... Or, bien loin de m'ébranler, tout cela m'a rigoureusement confirmé dans ma foi. Tous ces grands

---

sant rentrer l'inconnu dans un cadre connu, mais qui va de la surface au fond, ou encore, du bas au sommet, rattachant ce qui paraît à quelque profonde réalité, ou l'inférieur au supérieur, et ainsi répandant sur toute chose une plus pure et plus décisive lumière. C'est par cet effort d'esprit que tout homme qui pense ou travaille à penser, contribuera pour sa part à la pacification intellectuelle." (*Le Prix de la Vie*, p. 422-423.)

Sir Oliver Lodge, un physicien dont personne ne contestera l'autorité comme savant, mais en même temps, un profond philosophe, écrit : "*Scientific men more than others, should keep their minds and senses open to a broader outlook, and to the reception of all that can display itself, or that can by any means be discerned in the great amphitheater of truth. It is pitious when higher faculties suffer atrophy through over-specialisation, or when the worker, by dint of too concentrated service, is reduced below his patent of nobility* (Reason and belief. Part. III. The Scope of Science, p. 161.) On ne saurait mieux dire : C'est pitié que des facultés supérieures s'atrophient par un excès de spécialisation.

(<sup>12</sup>) Voici le passage où Taine donne cette explication (?) d'un fait qui le surprend évidemment : "Plusieurs, intelligents, instruits et même savants, notamment des spécialistes, évitent de les confronter, l'une étant le soutien de leur raison, et l'autre la gardienne de leur conscience ; entre elles, et pour prévenir les conflits possibles, ils interposent d'avance un mur de séparation, une cloison étanche, qui les empêche de se rencontrer et de se heurter."



noms et ces écrits terribles non seulement ne m'ont point troublé, mais ont rendu mes convictions plus profondes et plus assurées. En comparant tant de nobles efforts de pensée, et aussi toutes les chutes de tant d'hommes de génie, j'admirais cette Providence du vrai qui oppose l'une à l'autre les pensées des hommes et qui les oppose de telle manière que le témoin capable de juger puisse retirer de ce chaos tout un ensemble d'admirables enseignements, s'il considère surtout les points où les penseurs s'accordent à la fois entre eux et avec l'Eglise catholique. " Plus d'un autre dirait avec Guizot : " Arrivé au terme d'une carrière pleine de travail, de réflexion et d'épreuves, je demeure convaincu que les dogmes chrétiens sont les solutions des problèmes religieux que l'homme porte en lui-même et auxquels il ne saurait échapper ".

Qu'il n'y ait pas incompatibilité entre la raison et la foi, tu sais que le Concile du Vatican l'a proclamé hautement : *nulla unquam inter fidem et rationem vera dissensio esse potest.*

L'objet de la science — à prendre ce mot avec la signification propre qu'il a acquise de notre temps — ne se confond pas avec celui de la connaissance. Son domaine se limite à ce qui est mesurable, non pas en soi le plus souvent, mais dans ses effets. C'est une étude *quantitative* des phénomènes de la nature.

Nous ne connaissons pas les choses en elles-mêmes ; les corps ne se manifestent à nous que par des propriétés, comme l'étendue : grandeur mesurable, la masse : grandeur mesurable ; la coloration : grandeur mesurable car à chaque couleur correspond une vitesse bien déterminée, ou mieux, une fréquence caractéristique des vibrations de l'éther, etc... Et cela est si vrai que pour mesurer n'importe quelle grandeur physique, nous pouvons employer une unité appropriée qui se

déduit — ou qui se rattache par des relations bien définies — aux trois grandeurs fondamentales de longueur, de masse et de temps. Si je dis qu'un corps électrisé attire les corps légers, je ne connais pas pour cela la nature de l'électricité; si je conviens d'admettre qu'un corps électrisé possède une charge deux ou trois fois plus grande qu'un autre parce que, substitué à ce dernier, dans des conditions identiques, il exerce une action deux ou trois fois plus grande, je n'en ignore pas moins l'essence de cette charge électrique que je représente par un nombre. Il en est évidemment de même si j'apprécie l'intensité d'un courant par la déviation de l'aiguille d'un ampèremètre ou par la décomposition d'une solution saline: c'est toujours la mesure d'un effet. Par suite la méthode scientifique est proprement expérimentale; on observe, on raisonne, on expérimente pour vérifier une hypothèse, on mesure, on énonce une loi. Les sens guidés par la raison d'un homme de talent — de génie parfois — suffisent à cette tâche.

Dira-t-on que la connaissance se réduit à des phénomènes sensibles et susceptibles de mesure? Mais alors qu'est-ce que le courage, qu'est-ce que la vertu, qu'est-ce que l'art? Dira-t-on que l'histoire, que la morale, que la métaphysique n'intéressent pas l'homme? Elles échappent à l'expérimentation; est-ce à dire qu'elles ne comportent aucune certitude?

Une opinion très communément répandue et qu'il faut combattre est celle qui confond la science et la vérité. Elle provient d'un malentendu; évidemment la science est la recherche de la vérité et si elle était parvenue à son terme, elle serait la vérité. Mais ce but, elle ne s'en approche que péniblement, à travers des contradictions, des errements, des difficultés sans nombre. La vérité ne change pas; elle est essentiellement immuable. En est-il de même de la science? Ne voyons-nous pas se transformer les théories qui semblaient



les mieux fondées et chaque fois qu'apparaît un nouveau système, moins éloigné de la vérité que ceux qui l'ont précédé, il doit lutter contre ce que l'on appelle alors " la science ". La science astronomique a bien changé depuis Ptolémée. Est-ce à dire que le monde soit autrement organisé ?

Je te citerai encore quelques passages du beau livre de Sir Oliver Lodge que j'ai mentionné tout-à-l'heure où il exprime cette idée que la science n'est en aucune façon la seule voie pour atteindre la vérité. *Truth is large and can be explored by many avenues.* La vérité a beaucoup d'aspects... " A cet âge de science, la vérité objective est notre but et notre fin. Mais pour l'atteindre il faut retrécir notre champ d'action. L'esprit humain ne peut saisir la vérité que par fragments; il ne peut tout percevoir à la fois ni tout exprimer en une formule. Il y a une vérité scientifique et une vérité littéraire (plus foncièrement humaine). A un esprit étroit, elles semblent en conflit, mais ce ne sont que des parties d'un même tout. Et s'il fallait choisir entre elles, du point de vue de l'adhésion et de l'intelligence des générations successives, c'est la littérature qui l'emporte... Comparons notre attitude vis-à-vis de la science antique d'une part, et de l'art et de la poésie classiques d'autre part. La science n'offre qu'un intérêt de curiosité. Leur poésie, leur art, leur drame, nous ne pouvons les surpasser. Dans leur inaccessible beauté, ils représentent une sorte d'éternelle vérité.

*Truth has many channels.*

"La science ne peut pas nier Dieu. La notion de Dieu ne rentre pas dans les prises de l'expérimentation. Que la science reste donc dans son cercle d'action. Elle n'a ni à affirmer ni à nier, en cette affaire ". Ainsi s'exprime M. l'abbé L. Désers <sup>(18)</sup> et, en effet, c'est à la religion qu'il appartient de

---

(18) *Lettre à un jeune bachelier*, p. 22.

définir nos relations avec Dieu — et dès lors, qu'un chimiste célèbre comme Berthelot ou qu'un anthropologiste fameux comme Lombroso attaquent le dogme catholique, c'est évidemment très regrettable, mais nous n'avons pas à nous en émouvoir outre mesure.

La matière scientifique et la matière religieuse sont différentes par essence ; je ne vois pas qu'un chrétien puisse tirer un secours de la religion révélée pour étudier l'analyse mathématique, la chimie ou l'anatomie. Le dogme ni ne l'aide ni ne l'entrave ; il est étranger à cette besogne. On peut donc trouver un peu naïfs ceux qui cherchent constamment à accorder les récits bibliques avec les données actuelles de la science, ce qui les amène d'ailleurs à remanier leur apologetique à chaque génération et parfois plus souvent. L'Écriture Sainte n'a pas pour objet de nous donner un enseignement scientifique. "Il faut préférer des conclusions scientifiques certaines à une exégèse douteuse. Le premier chapitre de la Genèse contient des enseignements religieux certains. La Bible et la science ne poursuivent pas le même but et n'emploient pas les mêmes procédés. La Bible ne peut être invoquée comme autorité sur les questions de sciences naturelles ; elle reflète seulement les idées qui avaient cours dans le milieu où les écrivains sacrés ont vécu."

Et voilà pourquoi la doctrine de l'évolution des espèces animales — fût-elle démontrée par des arguments irréfragables — ne peut être une arme contre l'Ancien Testament <sup>(14)</sup>.

---

(14) Toutefois il semble que pour l'apparition de l'homme sur la terre, il y eut une action immédiate de Dieu créant son corps au moment où il l'allait vivifier par l'âme, comme l'intervention directe est formellement indiquée pour la création de la femme.



J'achève ici cette lettre, déjà bien longue, où je n'ai envisagé que l'aspect extérieur du problème. Je reprendrai bientôt la plume pour étudier avec toi la question précise de la Providence et du miracle. Crois à ma bien sincère amitié.

(À SUIVRE).

**J. FLAHAULT.**

---

# La Science géologique

---

## SES GRANDES ÉTAPES <sup>(1)</sup>

---

**J**E crois bon de commencer cette conférence par des compliments à mes auditeurs. Plus ici peut-être encore qu'en France, une conférence scientifique passe pour ennuyeuse et rébarbative. Une conférence littéraire semble plus attrayante, elle touche à des sujets familiers, ou flatteurs. Elle apparaît au public comme une aimable causerie, où il n'a rien à dire, où on expose des choses pas du tout savantes sous un tour agréable et spirituel. Les remarques fines, les comparaisons inattendues, l'entretiennent sans effort dans un état de suffisante attention.

La science est, à l'encontre de la littérature, tenue en profond respect. On lui doit tant de choses, quand ce ne seraient que les comforts modernes, les ascenseurs et les téléphones. On sait aussi vaguement qu'elle s'occupe de choses de la nature, qu'elle s'efforce de comprendre les phénomènes qui l'entourent; mais on ne s'en préoccupe guère, et la majorité des gens la considère comme une sorte de divinité, si respectable et si peu affable à la fois qu'ils pensent préférable de laisser aux familiers du temple le privilège de la contempler. A vous tous qui n'avez pas craint de distraire une heure de votre temps pour venir m'entendre parler de géologie, j'adresse mes compliments les plus reconnaissants.

Et cependant combien passionnante est cette science géologique? Quelle autre science soulève autant de problèmes?

---

(1) Conférence faite le 6 février 1912, à l'Université Laval, Montréal.



D'où venons-nous, où sommes-nous, où allons-nous ? (2). Qu'est-ce ce globe terrestre sur lequel nous nous agitons et où tant de vies humaines se sont agitées avant nous? Qu'est-ce que cette croûte terrestre dans laquelle nous trouvons des débris de milliards et de milliards d'animaux anciens dont les espèces sont à jamais éteintes? Comment se sont formées ces montagnes qui, à 10,000 ou 15,000 pieds au-dessus de la mer, renferment dans leur sein des coquilles d'animaux marins? Si donc la mer s'est étendue là où sont nos montagnes, par quels cataclysmes ou par quelles lentes évolutions notre globe a-t-il pris le visage que nous lui connaissons?

La géologie répond à ces interrogations, mais avec quels ménagements, avec quelle timidité. Vieille comme la civilisation, elle est restée plus de vingt siècles sans rien changer à ses premières explications. A la Renaissance, nos ancêtres n'étaient guère plus avancés que les Egyptiens sur la constitution et l'évolution de notre globe, et ce n'est que lorsque les hommes se mirent à observer et à expérimenter qu'ils purent apporter à la géologie les premiers éléments de sa doctrine. Actuellement, la géologie est comme une synthèse des sciences d'observation. De l'astronomie, elle apprend la situation de la terre dans l'univers; la physique, la chimie, lui enseignent la nature des corps et leurs affinités mutuelles—que ferait la géologie, si elle ne savait pas ce que sont la chaleur, la lumiè-

---

(2) La conférence de M. le professeur traite un sujet fort intéressant et aussi assez délicat. Nos lecteurs n'ont pas oublié les études sur l'évolution et le darwinisme de notre distingué collaborateur, M. l'abbé Perrin, aujourd'hui supérieur du *Collège Canadien* à Rome. Comme il nous a semblé que le travail de M. Dulieux appelait certaines réserves, nous avons prié l'un de nos collaborateurs, très versé dans les sciences théologiques et philosophiques, d'en souligner les points douteux. Les notes qui suivent sont de ce collaborateur. M. Dulieux ne nous en voudra pas de cette mise au point qui est dans le ton de notre *Revue Canadienne*.

re, l'électricité, les réactions chimiques; dans les fossiles, la paléontologie reconnaît les restes de plantes ou d'animaux anciens et c'est l'histoire naturelle, la botanique, la zoologie qui lui disent si telle forme fossile est terrestre ou aquatique, marine ou lacustre, si elle vivait dans un climat chaud ou dans un climat froid, et par là, elles nous renseignent sur ce que fut autrefois telle ou telle partie de notre globe.

Tout résultat scientifique important s'obtient en deux phases. La première correspond à un travail d'observation. Des milliers de chercheurs étudient la nature, accumulent des observations, étiquettent des cailloux. Aucun ne s'élève au-dessus des petits faits qu'il étudie. Si l'un d'eux fait une théorie, c'est seulement pour coordonner le résultat de ses travaux propres. La deuxième phase correspond à un travail de synthèse. Un esprit généralisateur, s'appuyant sur des milliers d'observations isolées, édifie une théorie d'ensemble, une hypothèse qu'il propose à l'acceptation générale.

Cette hypothèse une fois admise est prise pour la vérité. On l'enseigne dans les ouvrages de vulgarisation, dans les Ecoles. Puis on s'aperçoit qu'elle est incomplète, fautive en certains points. Les chercheurs patients, les observateurs consciencieux trouvent des faits en désaccord avec la théorie. Dans le monde savant un certain désarroi se produit. La science officielle continue à enseigner les vieilles théories, elle pontifie! Mais des esprits hardis s'insurgent et proposent de renverser les explications admises. Il semble qu'on recule? En réalité, on avance, et bientôt une théorie nouvelle prend naissance; en elle s'incorpore le meilleur de la théorie précédente allié aux résultats mieux compris des observations nouvelles.

C'est par ces cycles indéfiniment répétés, par ces flux et reflux, que la science, et plus particulièrement la science géologique, s'est développée. Plusieurs théories ont apparu



depuis les premiers géologues de la Renaissance. Chacune d'elles fut abandonnée pour une plus nouvelle, plus précise, plus complète. Mais si grande qu'ait été la part d'erreur de ces théories, aucune d'elles n'a été inutile, car chacune coordonnait en un tout plus ou moins harmonieux les connaissances du moment présent, et suscitait des controverses qui contraignaient les savants à observer de plus près les phénomènes naturels. L'homme est sans cesse ballotté entre deux grands systèmes d'explication de l'univers : un système synthétique où tous les phénomènes résultent les uns des autres en vertu de lois harmonieuses, intelligibles, simples, et un système d'analyse minutieuse qui explique chaque chose par une règle particulière s'appliquant à tous les détails du phénomène. Un Descartes, un Newton représentent la première manière. La deuxième est représentée par les milliers d'observateurs consciencieux qui n'osent conclure du particulier de leurs observations à la généralité d'un système, mais qui préparent par leurs travaux patients l'avènement d'une théorie nouvelle.

\* \* \*

Nous allons passer en revue les diverses étapes de la science géologique. Avec nos connaissances actuelles bien des théories anciennes vont nous paraître enfantines et ridicules. En géologie plus encore que dans les autres sciences l'humanité s'est trouvée étouffée par un ensemble de traditions qui lui semblaient sacrées. De plus la géologie, science de synthèse, n'a pu prendre naissance qu'après le développement de toutes les autres sciences. Vous excuserez nos ancêtres des doctrines bizarres auxquelles ils ont cru, en pensant que nos doctrines seront, elles aussi, tenues pour bien naïves par nos petits neveux du 30<sup>ème</sup> siècle...

Les premières cosmogonies, c'est-à-dire les premiers sys-

tèmes de formation de l'univers sont entièrement religieux. En Egypte, en Chaldée, en Grèce, chez tous les peuples antiques, le monde a été créé par des interventions divines. Aucune observation n'est à la base de ces explications. L'humanité vit au milieu de phénomènes incompréhensibles, sans cesse tremblante devant des forces irrésistibles dont elle ne connaît pas la nature. Elle voit dans toutes choses la manifestation d'un dieu ou d'un génie. Il y en a de bons, il y en a de mauvais; tout ce qui est bon sur la terre est l'oeuvre des premiers, toutes les choses ou les animaux malfaisants doivent leur vie aux seconds.

Quoi qu'il en soit, toutes les cosmogonies anciennes admettent une création du soleil, des astres, de la terre sortant d'un chaos, puis une création des animaux et de l'homme. La cosmogonie ancienne que nous connaissons le mieux, et celle dont je vous parlerai uniquement ce soir, est la cosmogonie biblique exposée dans le premier chapitre de la Genèse. Elle est doublement intéressante, d'abord parce qu'elle nous vient d'un livre que nous tenons pour sacré et ensuite parce qu'elle a perpétué jusqu'à nos jours des traditions certainement bien antérieures à Moïse.

L'idée presque moderne, presque darwiniste, d'un monde qui n'est pas créé d'une seule pièce, mais qui se développe et qui évolue, est une idée babylonienne. Le détail, qui paraît à nos yeux modernes peut-être un peu trop précis, de la création du premier homme du limon de la terre est une tradition égyptienne. C'est du limon du Nil que toute vie est sortie, disent les prêtres égyptiens. Un souffle d'un dieu, une larme suffisent pour animer la boue, et dans le temple de Luxor un bas-relief nous montre le dieu *Khnoumous* modelant l'humanité sur un tour à potier.

Lu avec nos idées transformistes ce premier chapitre de la Genèse prend une singulière force de prescience et d'évoca-



tion. La création du monde par étapes, en six journées, c'est déjà une ébauche d'histoire de la terre, dans laquelle on retrouve sous une forme rudimentaire nos théories actuelles. Au début, création d'un univers dans un état cahotique et ténébreux, puis épuration des atmosphères et apparition de la lumière (2ème jour). La terre continuant à se refroidir, la vapeur d'eau se condense, les eaux éparses se précipitent à la surface de la terre, il y a séparation des océans et des continents (3ème jour). Plus tard, les végétaux apparaissent, puis les animaux aquatiques, puis les mammifères et enfin l'homme.

Dans le monde grec, les théories cosmogoniques n'offrent plus la belle unité du récit de la Genèse : la conception du monde que se fait le vulgaire est entièrement polythéiste. A chaque chose un dieu, à chaque phénomène une intervention divine ! Par contre, certains esprits d'élite arrivent par une sorte de recueillement intérieur, par une concentration de pensée tout à fait subjective, à un système du monde qui fait encore notre admiration. Dès le sixième siècle avant Jésus-Christ, les philosophes ioniens enseignent une formation du monde en vertu de principes, de forces universelles, dont le libre jeu suffit, sans intervention étrangère d'aucune volonté, à produire ces formes changeantes des choses et des êtres. Démocrite par ses atômes, Héraclite par son système énergétique, dans lequel le feu était le principe premier, Empédocle par son jeu des actions et des réactions, expliquent la formation de la matière et la structure de la terre, indépendamment de tout caprice divin. Tout se transforme (nous dirions aujourd'hui, tout évolue) par la vertu d'un principe unique et d'une loi suprême. Plus évolutionniste encore est l'école pythagoricienne pour qui la naissance et la mort ne sont que des changements de forme et qui enseigne des changements réitérés de la montagne en mer et de la mer en montagne.

En-dehors de ces grandes théories, plus inductives que déductives, constructions grandioses de l'esprit plutôt que résumé synthétique d'observations consciencieuses, l'antiquité classique ne songea jamais à donner de l'univers une explication basée sur l'interprétation directe des faits. Hérodote observe bien que l'Égypte a dû être formée par le comblement d'un golfe marin, par les alluvions du Nil, attendu, dit-il, " que des coquillages se trouvent dans les montagnes, que la saumure... est partout efflorescente et que le sol de l'Égypte est noir et friable comme du limon ", mais aucun savant ancien ne songe à généraliser cette remarque et n'arrive à la notion de terrain sédimentaire, c'est-à-dire déposé au fond des eaux. Les fossiles restent pour tous les anciens un caprice de la nature, un objet curieux, dont on n'explique la présence que par des théories enfantines. Aristote supposait par exemple que les poissons fossiles vivent sans mouvement dans la terre, ou qu'ils s'étaient égarés dans l'intérieur de la terre, ou encore, qu'étant nés de frais de poisson pendant l'accroissement de la terre, ils étaient devenus terres eux-mêmes. Dans l'opinion populaire les nummulites des pyramides d'Égypte étaient d'anciennes lentilles ou des monnaies perdues par les esclaves, alors que ce sont tout simplement des carapaces de foraminifères. Les cosmogonies des philosophes ioniens, si pénétrantes et si grandioses qu'elles soient, ne sont que des poèmes métaphysiques, et il n'y a rien en elles qui ressemble à une science, telle que nous les comprenons aujourd'hui.

Le monde romain et le moyen-âge ont vécu de ces anciennes théories, sans rien leur ajouter. L'homme du quatorzième siècle après Jésus-Christ n'est pas plus avancé dans la connaissance de la nature que l'homme du troisième siècle avant Jésus-Christ. Tout ce qu'on enseigne de philosophie et de science profane, c'est la philosophie grecque déformée par de



mauvais compilateurs ou des compilateurs de seconde main. Aristote, qui constitue à lui seul toute la science du moyen-âge, n'était probablement au point de vue strictement scientifique qu'un de ces savants dont toute la gloire est d'avoir réuni en de gros livres les théories qui étaient de tradition à son époque <sup>(3)</sup>.

\* \* \*

Les premiers observateurs, ceux qui les premiers aient interrogé la nature et cherché des éléments de connaissance en-dehors de l'enseignement purement livresque et scolastique, sont ces alchimistes si souvent raillés et qui sont en fait les fondateurs de la science moderne. Ce sont eux qui dressent les premières minéralogies, c'est-à-dire les premières descriptions des minéraux. Si ces descriptions sont accompagnées de considérations baroques sur leurs vertus médicales, ou sur leurs influences bienfaisantes ou nuisibles, elles témoignent du moins d'une observation de la nature inconnue jusque-là. Cette influence alchimiste se fait sentir d'ailleurs bien après le moyen-âge. En 1644, Boece de Boot, le parfait joaillier, classe en beaux tableaux les pierres précieuses d'après leur action médicale. En 1669, Robert de Berguen décrivait encore l'*émeraude* "comme conservant la chasteté et découvrant l'adultère, car elle ne peut du tout souffrir l'impudicité autrement qu'elle se rompt de soi-même en pièces, ainsi que le fait entendre Agricola, elle rend les personnes agréables, éloquents et discrètes". Combien de personnes

---

<sup>(3)</sup> C'est là une exécution un peu sommaire du puissant philosophe dont "la doctrine et les écrits représentent l'un des éléments les plus féconds et les plus universels de la culture intellectuelle de l'esprit humain à travers les annales de l'histoire". — Gonzalez—*Histoire de la Philosophie*, Tome I, p. 335. — *Note de la Rédaction.*

croient encore que l'opale porte malheur, que le corail chasse le mauvais oeil, et que l'ambre détourne les maux d'yeux...

Mais ce n'est qu'à la Renaissance, après le grand mouvement de libération des esprits du magistère scolastique <sup>(1)</sup>, que sont jetés les premiers fondements de la géologie. On attribue à Bernard Palissy, le potier saintongeais, et à Léonard de Vinci, le grand artiste, le mérite d'avoir reconnu les premiers la véritable nature des fossiles et d'avoir les premiers exposé que ces animaux n'avaient pas été apportés là par un caprice de la nature, ou encore par les eaux du déluge comme on le croyait alors, mais qu'ils avaient vécu là où on les trouvait et que par suite les terrains qui les renfermaient avaient été noyés dans les anciens temps par une mer ou par un lac. Bernard Palissy semble même avoir été plus loin que Léonard de Vinci, car il distingue parmi ces animaux anciens des espèces d'eau douce et des espèces d'eau salée. Son esprit travaille sans cesse à se donner une explication de tout cela. Il admet qu'en Saintonge il a dû exister autrefois des marais salants, que le bassin de Paris a été autrefois un grand lac, et, poursuivant avec vigueur ses déductions, il est amené à penser que même dans les montagnes des Ardennes se trouvaient jadis des réceptacles d'eau où vivaient des poissons. Par contre Palissy n'a pas encore l'idée nette de ce qu'est un sédiment, et, comme beaucoup de paysans de nos jours, il croit à la génération spontanée des pierres.

C'est à un Danois, professeur d'abord à Padoue, puis à Florence, Nicolas Sténon, que revient l'honneur d'avoir fait franchir à la géologie, en 1669, sa première grande étape et

---

(1) Le magistère scolastique a rendu et rend encore de grands services à l'humanité. Pie X les a rappelés dans son encyclique condamnant le *Modernisme*. — *Note de la Rédaction.*



d'avoir libéré cette science de toutes les théories saugrenues que l'on se croyait obligé d'admettre pour ne point s'écarter de l'enseignement des facultés de théologie du temps. Les principes que pose Sténon sont si en avance sur leur temps, ils sont énoncés avec une précision telle, qu'encore maintenant ils forment la base essentielle de toutes nos théories stratigraphiques :

1. — Les couches de la terre sont les produits d'une sédimentation dans l'eau.
2. — Une couche qui renferme des fragments d'une autre couche lui est postérieure,
3. — Toute couche s'est déposée postérieurement à celle qui est au-dessous et antérieurement à celle qui est au-dessus.
4. — Une couche qui renferme des coquillages marins ou du sel, s'est formée dans la mer ; si elle contient des végétaux, elle a été produite par le débordement d'un torrent.
5. — Une couche a commencé à se déposer horizontalement. Si elle est inclinée c'est qu'il y a eu bouleversement. Si une autre couche s'est déposée horizontalement sur une couche inclinée, c'est que le bouleversement avait eu lieu avant son dépôt.

Ces notions qui nous paraissent maintenant si évidentes ont subi des attaques prolongées de la part non seulement du grand public mais des savants. Bien peu à l'époque de Sténon pouvaient se détacher résolument des traditions en général inspirées par des exégèses douteuses des livres saints. On voyait dans l'envahissement de la terre par le déluge biblique une explication suffisante de cette sédimentation avec fossiles.

Au dix-huitième siècle, il y avait encore des géologues comme Woodward pour soutenir que les couches terrestres s'étaient produites simultanément par une sédimentation générale sur toute la surface de la terre. Et même après les travaux de Buffon, de Hutton, de Cuvier, il existe encore des gens pour qui les sédiments ont pris naissance dans un océan im-

mobile, par la simple décomposition des animaux et des plantes. J'ai retrouvé à la bibliothèque de l'École Polytechnique de Montréal un petit ouvrage anglais écrit de 1819 à 1825. Il donne un système de création de notre globe s'inspirant des découvertes de Lavoisier. On y trouve des théories comme la suivante : "Le Créateur peupla les eaux qui se condensèrent à la surface du globe de plantes et d'animaux extrêmement prolifiques, dont les débris suffisent à expliquer les assises terrestres actuelles." Et l'auteur ajoute : "On a par exemple calculé qu'un seul hareng produirait par la multiplication de ses oeufs dix fois le volume de notre globe si on laissait la multiplication se produire pendant vingt ans." L'auteur ne songe pas à se demander un seul instant à quels éléments ces milliards de harengs emprunteraient leur chair, et il semble ignorer que, dans les océans, les espèces animales se nourrissent les unes des autres.

A peu près vers la même époque, Descartes expose dans ses principes de philosophie une théorie de la formation de la terre, qui est d'un tout autre genre que celle de Sténon. Descartes ne s'appuie pas, comme Sténon, sur des observations, sur des recherches patientes faites sur le terrain. Il construit par des inductions géniales un certain nombre d'hypothèses qui exercèrent une influence considérable sur la science de l'époque. Son oeuvre est un de ces grands efforts d'interprétation et de synthèse auxquels s'est toujours plu l'esprit français. Elle renferme des visions d'ensemble que la science confirma plus tard. La terre, astre éteint, conserve son feu central ; l'écorce terrestre, les mers, l'atmosphère résultent d'une inégale condensation de la matière dans cet astre fluide en rotation ; les chaînes de montagne, les incrustations métallifères proviennent du mouvement de fluides internes.

Le dix-huitième siècle se plait aux systèmes grandioses.



Newton, Leibnitz, après Descartes, édifient de vastes systèmes du monde. Buffon, le dernier d'une série de géologues aux inductions fantaisistes, résume en un ouvrage encyclopédique toutes les théories qui ont cours en son temps, les bonnes et les mauvaises. Il expose magistralement la théorie de la sédimentation, mais il croit que les montagnes se sont formées au fond d'une mer qui se serait ensuite vidée dans des cavernes souterraines, et il est d'opinion que les volcans se sont produits par la combustion intérieure de la houille ou des pyrites.

Buffon est l'encyclopédiste de la géologie. Il semble qu'au dix-huitième siècle, les philosophes et les savants aient eu un besoin de jeter un regard en arrière et de dresser un monument de ce que l'humanité savait dans toutes les branches de l'activité intellectuelle. Si Buffon nous apparaît comme un médiocre observateur et un théoricien fantaisiste, il a du moins réuni en un seul ouvrage tout ce qu'on savait à son époque. Son histoire naturelle, fruit d'un admirable travail de coordination, marque l'aboutissement de toute la période antérieure, le point de départ de toute la période future.

Il manquait encore à la géologie, à cette époque, une constatation fondamentale. Ce fut la grande découverte des William Smith, des Cuvier, des Brongniart, que la découverte d'une succession des faunes dans les couches géologiques. Les animaux dont on trouve les restes dans les terrains ne sont pas toujours les mêmes, à chaque terrain correspond un ensemble d'espèces animales, appelé faune, qui est caractéristique de ce terrain. Dans les mers anciennes, au fond desquelles se déposèrent jadis les sédiments qui constituent actuellement les couches terrestres, vivaient des animaux caractéristiques de l'époque géologique. Absents dans l'époque précédente, disparus dans l'époque suivante, ils marquent par leur présence l'âge des sédimentations. Du même

coup, on vérifie que les terrains n'ont pas tous le même âge et que l'âge de chaque terrain a pour caractéristique une certaine faune. Cette découverte excite l'admiration des savants; on compare les fossiles à des médailles permettant de déterminer l'âge d'un terrain; on dresse une classification des terrains, on les classe en ères (primaire, secondaire, tertiaire, quaternaire); chaque ère se divise en époques, chaque époque en périodes, chaque période en étages, etc... Cuvier tente de fixer un chiffre pour la durée de chaque période et accumule d'une façon arbitraire les milliers d'années.

Dans un autre ordre d'idées, l'astronomie apporte à la géologie des éléments de connaissance qui lui manquaient. Vers 1810, l'illustre astronome La Place énonce son hypothèse grandiose de la formation du système solaire. A l'origine, la matière qui compose notre système solaire se trouvait disséminée dans l'espace, dans un état de raréfaction tel que cette nébuleuse primitive aurait été 400 millions de fois moins dense que l'air raréfié. Dans cette matière animée de mouvements tourbillonnaires, des anneaux de condensation se produisent, avec un noyau central. Par suite de la contraction de la matière dans ce noyau central et de la transformation du mouvement en chaleur, un astre extrêmement chaud prend naissance qui plus tard deviendra le soleil. En même temps, des tourbillons secondaires accumulent les molécules des anneaux en des noyaux de dimensions incomparablement plus petites, ce sont les planètes.

L'ensemble, soleil et planètes, forme un système de corps gravitant autour les uns des autres. Les plus petits se refroidissent les premiers. La terre qui constitue l'un d'eux passe successivement par une phase gazeuse, puis par une phase liquide. Alors une croute se forme, les eaux et les sels de l'atmosphère se condensent. Après de violents cataclysmes, où les matières ignées du cen-



tre durent refondre souvent la première croûte, les océans et les continents prennent une configuration moins cahotique, la sédimentation peut se produire, la terre quitte la phase astronomique pour entrer dans la phase géologique.

A ce système si harmonieux de l'évolution astronomique de notre globe, les géologues contemporains ou successeurs immédiats de Cuvier veulent ajouter une histoire plus purement géologique; et, dominés entièrement par cette constatation d'importance capitale à leurs yeux que chaque période géologique est caractérisée par ses fossiles, ils arrivent à la conclusion que l'histoire de la terre a connu toute une série de périodes séparées les unes des autres par des catastrophes qui firent brusquement disparaître les espèces actuellement vivantes et permirent l'éclosion de nouvelles. Dix fois, vingt fois la création fut détruite, puis recommencée. Des mers, venues on ne sait d'où, envahissent la surface du globe, y abandonnent leurs dépôts et disparaissent dans on ne sait quels abîmes. Ce système prend un nom dans l'histoire de la science, on l'appela le catastrophisme. Jusque vers 1860, le catastrophisme fut un article de foi pour toute la science officielle.

L'étude plus minutieuse des terrains ne fait que confirmer les savants de l'époque dans une théorie aussi commode. On découvre, en effet, qu'à côté des terrains sédimentaires, c'est-à-dire déposés au fond des eaux, existent des terrains ignés ou éruptifs, c'est-à-dire produits par le feu. Des matières liquides se sont échappées des parties centrales de la terre et ont recouvert la croûte terrestre. Après leur cristallisation, ces matières liquides, ces *magnas*, comme nous disons dans notre langage actuel, forment des roches, naturellement sans fossiles. Ce sont les granits, les gneiss, les gabbros, les basaltes, les laves de toutes sortes. Chaque veine éruptive correspond aux catastrophes de Cuvier—cataclysmes qui déplacèrent les océans, firent jaillir et s'épandre les masses

ignées profondes. Après une série de bouleversements colossaux la terre a atteint une phase tranquille qui permet le développement de l'humanité.

Cependant que l'école officielle enseignait comme de véritables dogmes des théories qui nous paraissent aujourd'hui tout-à-fait enfantines, un travail énorme d'observation minutieuse s'accomplissait de tous côtés.

Des savants plus modestes, mais meilleurs observateurs, regardaient de plus près et s'apercevaient que les choses ne se sont pas passées aussi simplement. Un fossile, caractéristique d'une certaine période en Europe, en caractérise deux autres en Amérique. Il y a variation de la faune non seulement dans le temps, mais suivant les provinces géographiques. De plus, les roches éruptives ne sont pas toutes venues par cataclysme. L'usure des montagnes par une longue érosion a mis à jour des roches qui se sont consolidées en profondeur, des magmas qui ont cristallisé tranquillement à l'abri d'épais manteaux de terrains sédimentaires. Si nous le trouvons à la surface, c'est que ce manteau a été enlevé par le travail des eaux.

De plus, en collectionnant, analysant, comparant les diverses espèces fossiles, on s'aperçoit que ces espèces forment une chaîne continue. Entre les espèces caractéristiques d'une époque, et qu'on croyait séparées entre elles par un fossé profond, se placent des espèces intermédiaires. La nature n'a pas fait de saut, mais tout a évolué d'une façon continue. En comparant le squelette du cheval aux squelettes fossiles des espèces qui s'en rapprochent le plus, on trouve comme une série ininterrompue dont chaque terme est la copie du précédent légèrement modifiée. Ainsi le cheval actuel ne s'appuie que sur un doigt formant sabot et porte deux rudiments de doigts à peine visibles; l'hipparion ou cheval de l'époque pliocène marche encore sur un seul doigt,



mais les doigts rudimentaires sont plus développés; chez le cheval éocène les trois doigts sont presque égaux. Le cheval actuel est l'aboutissant d'espèces anciennes, qui au cours des âges ont modifié graduellement leur squelette sous l'influence de causes probablement persistantes, et non point à la suite d'une série de cataclysmes aussi inutiles qu'incompréhensibles.

De plus, ce n'est pas au hasard, mais suivant un ordre constant, allant du simple au composé, que les espèces apparaissent. Les anciennes couches terrestres ne renferment que des animaux rudimentaires, mollusques, spongiaires, etc... Les vertébrés n'apparaissent qu'au silurien sous forme de poissons, les batraciens au carbonifère, les reptiles au début de l'ère secondaire. Enfin les grands vertébrés, les mammifères et les oiseaux, n'ont leur plein développement qu'à l'ère tertiaire. De plus, tous ces animaux semblent se relier les uns aux autres par des caractères transitoires. Les premiers batraciens ont de nombreux caractères propres aux poissons. Les premiers oiseaux gardent certains caractères des reptiles. Ces remarques sont d'abord faites par des isolés, par des précurseurs, comme par Lamarck, naturaliste français, collègue de Cuvier au Muséum, qui, dès 1809 reconnaît l'impossibilité de classer les espèces fossiles sans admettre qu'elles dérivent toutes d'un certain nombre d'espèces ancestrales communes. Mais peu à peu ces idées se répandent, une certaine inquiétude se manifeste dans le monde savant, les catastrophes de Cuvier accompagnées, chacune, de créations spéciales d'espèces nouvelles, deviennent de plus en plus suspectes. Enfin en 1859, Darwin publie son traité, demeuré classique, de " l'origine des espèces " et porte le dernier coup aux théories catastrophistes. La science, lasse de tant de cataclysmes, d'explications mystérieuses et d'inutiles interventions divines, trouve dans la théorie de l'évolution une explication

simple et harmonieuse du développement de la vie. La géologie conserve encore la division des terrains en ères, époques, périodes, comme un moyen commode de se retrouver dans la complexité des phénomènes, mais elle enseigne que rien ne s'est fait brusquement. Reprenant l'axiome de Leibnitz " la nature ne fait pas de saut ", elle bannit tout ce qui ressemble à une catastrophe, et présente l'histoire de la terre comme une évolution lente d'un astre qui se refroidit, dont la croûte terrestre, les sédiments, les reliefs topographiques actuels, ne sont que l'oeuvre d'agents physiques que nous connaissons bien : les mers, les eaux courantes, les glaciers, les volcans. Les animaux pour se plier aux lentes variations des conditions physiques qui se produisent à travers les âges, sont obligés de s'adapter, de modifier leurs organes. Les espèces qui ne s'adaptent pas disparaissent et font place à de nouvelles, plus souples ou plus résistantes.

Comme il arrive chaque fois avec l'apparition d'une théorie nouvelle, les disciples allèrent plus loin que le maître et... ils allèrent trop loin <sup>(5)</sup>. On s'aperçut bientôt que l'évolutionisme pur et simple ne rendait pas compte de tous les phénomènes géologiques et ce fut une nouvelle branche de la géologie, la tectonique, qui lui porta le premier coup. En étudiant la tectonique, c'est-à-dire l'architecture des Alpes, les géologues constatèrent que ces énormes massifs montagneux avaient pris naissance à la suite de bouleversements inexplicables, sous la mise en action de forces considérables.

---

(5) M. l'abbé Guibert, dans son beau livre *Les Origines*, énumère les excès de l'évolutionisme, quand il parle de l'origine des espèces. Nous les énumérons ici pour ceux qui n'auraient pas sous la main le volume à consulter : 1o La théorie de l'évolution ne peut s'appliquer à l'homme ; 2o La théorie de l'évolution ne peut s'appliquer à l'origine de la vie ; 3o Le monisme universel de Spencer n'est point légitimé par les théories de l'évolution des espèces ; 4o L'évolution des espèces, *si elle a existé*, ne peut être considérée comme un effet du hasard.—*Note de la Rédaction.*



Des séries sédimentaires épaisses de plusieurs milliers de pieds se recourbaient les unes sur les autres, se plissaient à  $90^{\circ}$  et même à  $180^{\circ}$ . D'autres fois, des cassures brusques, des failles, comme on dit dans le langage scientifique, séparaient deux séries sédimentaires. Enfin, chose plus extraordinaire encore, des lambeaux de terrains de 30 ou 40 milles de longueur se retrouvaient charriés à 50 ou 80 milles de distance de la masse principale. Une force gigantesque semblait les avoir pris d'un seul bloc et transportés, quelquefois même renversés, sur d'énormes distances. L'histoire de la terre a donc enregistré autre chose que des déplacements d'océan, des surrexions lentes de continents, elle a été témoin de bouleversements considérables. Mais alors que Cuvier aurait parlé de catastrophe, nous parlons de plissements et de charriage. La terre se refroidissant et se contractant, son écorce qui n'est qu'une très mince pelure solide par rapport à ses dimensions volumétriques, et qui se trouvait trop grande pour un noyau plus petit, dut s'effondrer en certains points, se plisser en d'autres. Bien que ces effondrements et plissements se soient développés à certaines époques de l'histoire de la terre, puisqu'on assigne un âge aux chaînes de montagnes et qu'on déclare les Pyrénées plus récentes que les Alpes, les Alpes plus récentes que les Vosges, les Vosges plus récentes que les montagnes d'Ecosse, ces bouleversements ne furent pas instantanés. On a même tout lieu de croire qu'ils furent lents, car bien des couches plissées ne sont nullement disloquées. Si donc des substances, aussi peu plastiques qu'un calcaire ou un grès, purent se plier sans se briser, c'est que les efforts furent lents et continus.

Notre croyance géologique actuelle en est donc arrivée à cette conception d'un globe terrestre résultant de la condensation et du refroidissement de matières primitivement ignées. Après la consolidation d'une première croute, les

eaux trouvèrent un logement dans les parties creuses et formèrent les océans. Dans ce milieu marin prirent naissance les premières formes de la vie. Puis l'atmosphère s'épurant la vie devint possible sur les continents. D'un petit nombre d'espèces primitives, nous croyons assister au développement d'espèces animales de plus en plus compliquées, de plus en plus différenciées. En même temps, par suite de mouvements encore mal connus de l'écorce, les mers se déplacent, pendant une longue série de millénaires, des sédiments se déposent en un certain point du globe, puis les eaux se retirent, il y a exhaussement du fonds marin, parfois plissement et charriage des couches nouvellement déposées. Les sédiments cachés autrefois au fond des mers se trouvent maintenant exposés à 5 ou 10 000 pieds au-dessus du niveau des eaux marines. La gelée, les eaux courantes ont tôt fait de s'attaquer à ces nouvelles chaînes de montagnes. Leur puissance de destruction est d'autant plus grande que les montagnes sont plus orgueilleuses, que les pentes sont plus raides. Les montagnes s'usent, émiettées grain par grain, elles s'en vont avec les torrents dans les rivières qui sous forme de limon les rejettent à leur tour à la mer. Les Alpes, les Pyrénées, les Montagnes Rocheuses, entraînées par l'irrésistible circulation des eaux, vont s'abîmer dans les océans et se déposer dans les grands fonds où leurs éléments méconnaissables s'accumulent pour les chaînes de montagnes futures.

Les deux grands agents de transformation et d'évolution de notre globe apparaissent alors bien nettement. C'est d'une part le soleil, source de toute chaleur superficielle, principe de toute vie, le soleil qui pompe l'eau des océans, les élève en nuage et les précipite en pluie ou en neige sur les continents; les eaux ruisselantes, les eaux des rivières usent lentement mais sûrement les continents; les grands reliefs, les pentes abruptes disparaissent les premières; tout tend vers



ce que les géographes appellent maintenant la peneplaine, c'est-à-dire vers le plateau légèrement ondulé, où les eaux courantes n'ont plus de vitesse, où la destruction des pentes est compensée par l'alluvionnement des vallées ; notre terre, comme toute chose, tendrait ainsi vers un état d'équilibre, vers un état d'immobilité, vers un état de mort.

L'autre agent, moins sensible à nos yeux, car il ne se révèle que par ses lointains effets, c'est le refroidissement de notre globe. Par suite de la contraction du noyau, l'écorce ne peut plus s'appliquer exactement sur son support. Des fissures se produisent par lesquelles s'échappent les magmas éruptifs ; des émergences nouvelles apparaissent. En certains points, à certaines époques de l'histoire terrestre, des plissements prirent naissance, qui dessinèrent sur la face de notre globe de gigantesques rides. Rides éphémères, pour qui embrasse l'énorme durée des temps géologiques : car, après le bouleversement, les eaux reprennent leur lent travail de destruction, les nouvelles montagnes ont une destinée certaine, et c'est vers la mer d'où elles viennent qu'elles vont retourner bientôt.

Nous pensons qu'au cours des âges géologiques, ces bouleversements furent de moins en moins intenses. En tout cas, il est permis d'entrevoir, par une vision peut-être prématurée, mais logique après tout, une heure où la terre, astre refroidi, à la croute trop épaisse, ne sera plus qu'une vaste péroplaine, dont la face usée gardera l'immobilité de la mort...

\* \* \*

Je vous ai exposé de mon mieux comment, après bien des tâtonnements, la science géologique avait réussi à édifier un corps de doctrine. Parmi ce qu'elle enseigne, certaines choses sont certaines et non discutées : la sédimentation, la va-

riation au cours des âges des espèces fossiles, les mouvements de dislocation et de plissement de l'écorce terrestre. D'autres sont d'harmonieuses hypothèses, probables sans doute, et en tout cas très commodes, mais rien de plus. Elles sont généralement admises cependant, parce qu'elles coordonnent admirablement l'ensemble de nos observations. Telle est par exemple la théorie d'une évolution progressive des êtres à partir d'espèces ancestrales rudimentaires! Chacun est libre de croire ce qu'il veut, et si je puis me retrancher derrière l'autorité de M. l'abbé Guibert, directeur de l'Institut catholique de Paris, l'Eglise n'est jamais intervenue dans le domaine scientifique (°).

Et d'ailleurs, n'est-il pas plus beau de croire à une création unique, se développant, évoluant dans un progrès indéfini, par la seule force de la volonté divine exprimée une seule fois à l'origine des mondes? La paléontologie et la géologie ne chantent-elles pas la gloire de Celui qui par la seule force de son Verbe a donné à l'univers un mouvement infaillible vers plus de perfectionnement, plus de sensibilité et plus d'intelligence ?

E. DuLieux

---

(°) L'Eglise aime la science et sa diffusion. Elle l'a prouvé au cours des âges. Mgr Baumard, dans un beau chapitre de ses *Pensées du soir*, où le *Vieillard* livre les impressions intimes de la *vie montante*, cite les noms chrétiens et catholiques des grands maîtres et promoteurs du progrès scientifiques au dix-neuvième siècle. L'Eglise, on le sait, reconnaît les trois ordres de connaissance humaines : celui de la *science*, celui de la *métaphysique*, et celui de la *théologie*. Ces trois ordres ont chacun leur autorité rationnelle, leurs droits et leurs devoirs respectifs. Ce n'est pas la foi qui paralyse le philosophe dans ses spéculations, ni le savant dans l'étude des phénomènes. Elle leur rappelle pourtant qu'ils ne doivent point sortir de leur sphère. — Cf: *Apologie scientifique de la foi chrétienne*, par Duilhé de Saint-Projet. — *Note de la Rédaction*.



## A travers les Faits et les Oeuvres

---

La question du *Home Rule*. — Deux manifestations. — A Dublin et à Belfast. — Présentation du bill " pour le gouvernement de l'Irlande ". — Analyse de la mesure. — Discours de M. Asquith. — Une passe d'armes. — La voix de l'*Ulster*. — M. John Redmond. — " Nous ne sommes pas des séparatistes ". — M. Balfour dénonce le bill. — Attaque violente de M. Bonar Law. — Les députés irlandais. — Une majorité de 94 voix. — Appréciations divergentes. — Quel sera le sort final du bill ? — Le budget anglais ; un énorme surplus. — Fin de la grève des mineurs. — Un échec pour les suffragettes. — En France. — La représentation proportionnelle. — Le programme naval de M. Delcassé. — Une politique nationale. — Mort du président de la Chambre, M. Henri Brisson. — Un sombre sectaire. — Trois élections ; défaites radicales. — A l'Académie. — Le fauteuil d'Henry Houssaye. — Six scrutins sans résultat. — La guerre italo-turque. — La situation de la Chine. — Aux Etats-Unis : Roosevelt *versus* Taft. — Au Canada. — La catastrophe du *Titanic*.

---



La question du *Home Rule* occupe encore une fois le premier plan dans les préoccupations du monde politique de la Grande-Bretagne. Avant que le bill destiné à créer un parlement irlandais ait été présenté à Westminster, deux grandes manifestations, l'une favorable et l'autre hostile, ont eu lieu en Irlande. Le 31 mars, à Dublin, M. John Redmond a tenu une immense assemblée. Dans son discours il a déclaré que le bill annoncé allait être une mesure d'importance capitale, qui mettrait fin à la guerre désastreuse et ruineuse dont l'Irlande, l'Angleterre, et l'Empire ont trop longtemps éprouvé les funestes effets. Le peuple irlandais a toujours été disposé à faire la paix avec l'Angleterre. Maintenant il désire vivement la voir se conclure. En terminant, le chef irlandais s'est écrié : " Une fois de plus

nous avons réussi à faire du *Home Rule*, la plus grande des questions politiques mondiales. Aux applaudissements de l'univers civilisé et avec l'adhésion enthousiaste de tout l'empire britannique, l'Irlande est sur le point d'obtenir la récompense que plusieurs générations ont conquise par leur abnégation, leurs efforts et leurs souffrances pour la justice et la fidélité à un idéal sacré. ”

Quelques jours après, une démonstration animée d'un tout autre esprit avait lieu à Belfast. Cent cinquante mille anti-autonomistes acclamaient M. Bonar Law, venu pour dénoncer le *Home Rule*. Le leader unioniste a prononcé une harangue extrêmement énergique. “ Je suis ici, a-t-il dit, pour vous donner l'assurance que nous regardons votre cause comme celle de l'Empire. Nous ferons tout ce qui nous sera possible, afin de déjouer la conspiration la plus perfide qui ait jamais été tramée contre la vie d'une grande nation. Si nous remportons la victoire le *Home Rule* sera vaincu pour toujours. ”

C'est le 11 avril que M. Asquith a présenté le fameux bill, si longtemps attendu. Son titre officiel est le suivant : “ Bill pour le gouvernement de l'Irlande ”. Nous croyons opportun d'en donner ici une analyse. L'Irlande aura un parlement composé d'un Sénat de 40 membres, nommés par la Couronne, et d'une Chambre de représentants de 164 membres, dont 59 pour l'*Ulster* et 2 pour les universités. L'exécutif impérial fera d'abord les nominations au Sénat; elles seront pour un terme fixe, et, comme les membres se retireront par rotation, les vacances seront remplies ensuite par l'exécutif irlandais. En cas de divergence, les deux Chambres siégeront en session conjointe. Le lord-lieutenant sera le chef de l'exécutif et restera en fonctions durant un terme fixe. La représentation irlandaise à Westminster sera de 42 membres, soit un représentant par chaque 100,000 âmes.



Le parlement irlandais ne pourra légiférer sur les matières concernant la couronne, l'armée et la marine, les affaires impériales, le rachat des terres en Irlande, les pensions pour la vieillesse et l'assurance nationale, la gendarmerie d'Irlande, les caisses d'épargne postales et les emprunts, pas plus que sur toutes les autres matières exclues par le bill de *Home Rule* de 1893, ce qui laisse les douanes sous la juridiction du Parlement impérial. La gendarmerie irlandaise sera transférée de plein droit au gouvernement d'Irlande, après un délai de six ans. Le gouvernement d'Irlande pourra prendre sous sa juridiction les pensions pour les vieillards et l'assurance nationale, en donnant un an d'avis au gouvernement impérial. Le Parlement d'Irlande n'aura pas le pouvoir de modifier le bill du *Home Rule* ni d'entraver l'appel au conseil privé. L'égalité religieuse devra être protégée en Irlande, et, ni directement, ni indirectement, le parlement irlandais ne pourra faire de lois pour établir ou doter aucune religion, ou pour prohiber le libre exercice d'aucune, ou pour donner une préférence ou un privilège à aucune religion, ou pour faire dépendre la validité d'un mariage d'une cérémonie religieuse quelconque. Le lord-lieutenant aura le pouvoir de veto absolu ou suspensif, suivant les instructions de l'exécutif impérial. Toute question concernant l'interprétation du bill de *Home Rule* devra être décidée par voie d'appel au comité judiciaire du conseil privé. L'autorité de l'exécutif irlandais s'étendra aux mêmes matières que celle du parlement irlandais. Les 164 représentants seront élus par les circonscriptions existantes, mais aucune d'entre elles ne devra avoir moins qu'une population de 27,000 âmes. La perception de toutes les taxes restera entre les mains de l'administration impériale, et elles seront versées dans l'échiquier impérial qui devra payer à l'exécutif irlandais une somme égale à la dépense encourue pour les services irlandais, au moment de

l'adoption de cet acte. Une somme additionnelle de \$2,500,000 devra être payée à l'Irlande la première année, et décroîtra annuellement de \$250,000 jusqu'à ce qu'elle soit réduite à \$1,000,000. Le service postal sera sous la juridiction de l'Irlande. Le parlement irlandais aura le pouvoir de réduire ou de discontinuer les taxes impériales, excepté la taxe sur le revenu, et les droits de timbres et de succession. Le parlement irlandais aura le pouvoir de modifier les droits d'excise ; mais, excepté pour la bière et les spiritueux, il ne pourra accroître les droits de douanes, de manière à leur faire produire une augmentation plus élevée que 10 pour cent.

En présentant le bill du *Home Rule* le premier ministre a parlé deux heures, devant une chambre où chaque siège était occupé et des tribunes combles. Il a évoqué le souvenir de Gladstone, et soutenu que, depuis l'échec subi par le grand leader en 1893, la cause de l'autonomie irlandaise avait gagné beaucoup de terrain et que la nécessité en était devenue de plus en plus manifeste. "Chaque année successive, s'est-il écrié, a démontré davantage l'urgence d'émanciper le Parlement impérial des préoccupations locales. Jamais on ne donnera aux intérêts séparés des différentes parties du Royaume-Uni assez de temps, de compétence et de sympathie, jusqu'à ce qu'on ait le courage et la sagesse de les confier à leurs représentants spéciaux." M. Asquith a fait allusion à la création du Commonwealth d'Australie, et à l'octroi d'un gouvernement autonome au Transvaal et à l'Afrique du Sud. "Le cas du Transvaal, a-t-il dit, est strictement analogue à celui de l'Irlande; et bien téméraire serait l'homme qui prétendrait que le cas de l'*Ulster* offre plus de difficultés que celui du Boer et de l'Anglais, vivant côte à côte dans un pays à peine délivré de la guerre civile." Ce discours a provoqué une passe d'armes entre M. Asquith et le chef de l'opposition. Le premier ministre a cité la parole de celui-ci relative à la



“conspiration traîtresse”. “C’est le nouveau style”, a-t-il observé. — “C’est vrai, c’est vrai”, lui a-t-on crié! — “Ceci est très bien pour l’*Ulster*, a répliqué M. Asquith, mais dans la Chambre des Communes, c’est une autre affaire”. — Là-dessus, M. Bonar Law déclara qu’il en avait dit autant dans la Chambre des Communes. — “Dois-je comprendre, répliqua M. Asquith, que M. Bonar Law est prêt à répéter ici que moi et mes collègues nous vendons nos convictions?” — “Vous n’en avez pas”, répondit M. Bonar Law, au milieu d’un tonnerre d’applaudissements partis des rangs unionistes. — “M. Bonar Law veut-il dire, reprit M. Asquith, que nous présentons un bill qui ne représente pas nos vues? Quel prix devons-nous recevoir moi et mes collègues?” — “Le pouvoir et des votes nationalistes” lui crièrent les membres de l’opposition.

Après le discours du premier ministre, Sir Edward Carson, un chef unioniste et un représentant de l’*Ulster*, attaqua violemment le bill, le qualifiant de ridicule, de fantastique, et d’impossible à mettre en oeuvre. “Cette mesure est une insulte directe à l’*Ulster*”, cria-t-il, aux applaudissements du parti unioniste.

M. John Redmond, a fait une déclaration de très grande portée. “Nous les nationalistes d’aujourd’hui, nous ne sommes pas des séparatistes comme les partisans de Parnell, a-t-il déclaré. Nous sommes prêts et consentons à accepter un parlement irlandais, subordonnée au corps législatif anglais, qui peut prescrire des sauvegardes judicieuses pour la législation irlandaise. Le bill présenté aujourd’hui par M. Asquith est excellent.... Je remercie Dieu d’avoir vécu assez longtemps pour voir ce jour. Je crois que ce bill va passer, et que sous son opération, l’attitude de l’Irlande envers l’Angleterre va faire disparaître toute fausse impression et tout soupçon quant à sa loyauté.”

Le débat sur cette mémorable législation, commencé le jeudi, 11 avril, ajourné du vendredi au lundi, s'est terminé mardi, le 16 du courant. M. Balfour, l'ancien chef du parti unioniste, y a pris une part active. Il a dénoncé le bill comme un projet mal conçu et mal balancé de fédération, absolument indigne de la politique britannique. " La prétendue suprématie du Parlement impérial, a-t-il dit, équivaut aux anciennes prétentions des souverains anglais sur la couronne de France. Je ne puis croire qu'aucun député anglais ou écossais, sain d'esprit, puisse approuver les propositions insensées, en vertu desquelles le système fédéral que l'on propose sera divisé par des barrières fiscales. Si l'Irlande peut se servir du régime douanier pour établir des droits différentiels contre des nations étrangères, le gouvernement se trouvera placé dans une situation très difficile quant aux conventions relatives à la nation la plus favorisée. " Envisageant ensuite le côté politique et national de la question, M. Balfour s'est écrié: " Tandis que les autres pays, comme l'Allemagne, les Etats-Unis, les colonies britanniques, comprennent que s'ils veulent tenir leur place dans le monde, ce doit être par le resserrement des liens qui unissent leurs parties, l'Angleterre va être soumise à un procédé de désintégration, grâce à ce projet de fédération, qui aura pour effet de désunir la Grande-Bretagne. "

Le chef actuel de l'opposition, M. Bonar Law, a aussi attaqué violemment le ministère et son bill. " Le peuple d'Ulster, a-t-il déclaré, est prêt à donner sa vie pour ce qu'il considère comme la cause de la liberté. Vous ne pouvez, ajouta-t-il, adopter ce projet sans le soumettre au peuple. Et, si vous passez outre, vous risquez de briser la machine parlementaire. Le bill a été introduit parce que le gouvernement dépendait du vote irlandais en Chambre. Le premier ministre a promis solennellement de réformer la Chambre des Lords, mais cette



dette d'honneur doit être différée jusqu'à ce qu'il ait payé sa dette de honte. ”

Naturellement, les députés irlandais ont défendu le projet de loi. “ En Irlande, a dit M. T. P. O'Connor, on est d'opinion que la vraie règle démocratique est d'arriver à la liberté par la loyauté. On chantera là le *God Save the King*, tant qu'il n'aura pas dégénéré en un hymne de parti. ” M. Timothy Healey a fait observer “ que le projet au lieu de battre en brèche l'union, comme l'insinue l'opposition, la rendra au contraire perpétuelle, avec le consentement du peuple irlandais. Il est curieux que l'on n'entende pas parler de persécution dans le sud et l'est de l'Irlande, où les protestants sont en minorité. Si les catholiques étaient, autant qu'on le dit, disposés à persécuter les protestants, ils auraient beau jeu pour tant dans ces endroits. En fait, cette accusation au sujet des attaques religieuses est bien la calomnie la plus vile et la plus vide que l'on ait jamais évoquée contre un parti. ”

La première lecture du bill concernant le *Home Rule* a été votée par 360 voix contre 266, soit 94 voix de majorité.

Les journaux de la Grande-Bretagne consacrent des colonnes aux compte rendus des débats et aux commentaires relatifs au fameux bill. Deux citations caractéristiques donneront une idée de ces appréciations divergentes : Le *Yorkshire Post*, hostile à la mesure, dit :

“ L'Irlande aura le contrôle de ce qu'on appelle ses propres affaires. Elle aura quarante-deux députés à Westminster pour contrôler la législation qui regarde particulièrement, et souvent uniquement, l'Angleterre, l'Ecosse et le Pays de Galles, et nous serons quand même obligés de lui servir un subside annuel de \$2,000,000. C'est là le prix que le pays sera forcé de payer pour l'appui donné par les nationalistes irlandais au gouvernement du premier-ministre Asquith. Le projet financier frise l'aliénation. ”

La *Westminster Gazette*, favorable au *Home Rule*, publie ces lignes : " Il est bon de débiter avec l'Irlande, mais il est bon aussi de considérer au-delà de l'Irlande cet avenir dans lequel non seulement l'Irlande, mais encore les Dominions d'outre-mer pourront, en partant de ce début, établir graduellement de nouvelles relations qui, au moment actuel, ne peuvent être qu'à peine entrevues. Ce n'est pas en vain que les hommes d'Etat coloniaux appuient unanimement le projet du *Home Rule* et déclarent qu'il est une condition de l'unité impériale. "

Il reste encore plusieurs étapes à fournir avant que la mesure puisse être envoyée à la Chambre des lords. Le sort qui l'attend devant cette dernière n'est pas douteux. Elle usera de son droit, en rejetant le bill. A la prochaine session, le gouvernement reviendra à la charge. Et les lords se serviront encore de leur veto suspensif. Mais ce sera tout, et le cabinet pourra ensuite faire adopter, une troisième fois, son projet par les seules communes et le soumettre directement à la sanction du roi. Le *Home Rule* ne peut donc devenir un fait accompli avant deux ans.

La présentation du bill irlandais avait été précédée par l'exposé budgétaire du Chancelier de l'Echiquier. Il a eu la satisfaction d'annoncer à la Chambre un surplus de \$32,725,000. C'est, paraît-il, un record dans l'histoire financière de l'Angleterre. Le revenu pour l'année prochaine est estimé à \$935,945,000, et le surplus prévu est de \$1,520,000. L'augmentation des dépenses probables pour la prochaine année fiscale est de \$28,000,000. M. Lloyd George a manifesté son désappointement de ne pouvoir réaliser la diminution qu'il avait espéré effectuer dans le budget naval. Les perspectives de réduction de ce côté ne sont pas brillantes. Mais, suivant lui, dans l'ensemble, la situation financière est pleine de promesses. " Dans le monde entier, a-t-il dit, le commerce paraît



être très florissant et très sûr. L'état de choses aux Etats-Unis est meilleur qu'il ne l'a été depuis plusieurs années. Et au lieu du cyclone qui nous est venu, il y a quelques années, de l'autre côté de l'Atlantique, nous pouvons compter maintenant sur le plus heureux vent commercial. Un seul facteur pourrait altérer un peu la situation : ce serait l'élection du président des Etats-Unis. Mais je ne crois pas qu'elle doive avoir un sérieux effet sur le commerce avec ce pays. Ici tout nous encourage à espérer." M. Lloyd George pouvait parler, à ce moment, avec d'autant plus d'assurance que la grande grève des mineurs touchait à son terme. Satisfaits d'avoir fait triompher le principe du salaire minimum, et influencés par les sacrifices imposés aux unions et l'épuisement de leurs ressources, les chefs ouvriers avaient conseillé la reprise du travail, et, de toutes parts les mineurs reprenaient le chemin des puits et ramassaient leur pic. Cette grève a incontestablement infligé à l'Angleterre des pertes énormes. On peut en avoir une idée par le simple fait que son effet indirect a diminué le revenu public de \$3,000,000. Sans elle le surplus aurait été de \$35,000,000 au lieu de \$32,000,000.

Nous devons mentionner, avant de passer outre, l'échec subi par les suffragettes devant la Chambre des Communes. Le *conciliation bill* a été rejeté à sa deuxième lecture. Il avait pour objet d'accorder le droit de suffrage à toutes les femmes possédant une certaine qualification ; et il aurait du coup créé 1,000,000 d'électrices. Il a été repoussé par 222 voix contre 208. L'année dernière, un bill analogue avait été adopté en deuxième lecture par 255 voix contre 88. Ce changement considérable est dû à l'impression fâcheuse causée par la tactique violente des suffragettes. Les bris de vitres et tous les autres excès commis par les trop belliqueuses viragos qui ont pris la tête du mouvement, lui ont fait perdre

énormément de terrain. L'analyse du vote et du débat a révélé une grande confusion au point de vue des partis. Ainsi le premier ministre a fortement combattu le bill parce que, suivant lui, rien ne prouve qu'il soit désiré par une majorité des hommes ou des femmes dans le pays, et que, de plus, le changement lui paraît comme nuisible aux meilleurs intérêts des femmes, et gros des plus funestes conséquences pour le bon gouvernement de la nation. Par contre, le ministre des affaires étrangères, Sir Edward Grey, a soutenu que le suffrage des femmes ne causerait aucun détriment à l'Etat ou à la famille, mais serait dans l'intérêt des deux. C'est la troisième fois que ce bill, ou un bill du même genre, est soumis aux Communes. Le 11 juillet 1910 il était adopté en deuxième lecture par un vote de 326 voix contre 217, ce qui lui donnait une majorité de 109 voix. Voici comment le vote se décomposait : Pour le bill, 174 libéraux, 99 unionistes, 34 ouvriers, 19 nationalistes irlandais ; contre le bill, 69 libéraux, 131 unionistes, 2 ouvriers, 15 nationalistes. Le 5 mai 1911, la deuxième lecture du bill était adoptée par 255 contre 88, ce qui faisait une majorité de 167 voix. Et enfin cette année, le bill est repoussé par une majorité de 14 voix. Mesdames les suffragettes ne devront s'en prendre qu'à elles-mêmes du recul subi par leur cause.

\* \* \*

Dans le parlement français, la loi sur la représentation proportionnelle avance lentement. Les radicaux continuent à l'entraver par tous les moyens possibles. Et en ces derniers temps, ils ont violemment pris à partie les socialistes pour leur attitude favorable à cette réforme. Ils en veulent beaucoup à M. Jaurès, qui s'en est constitué l'un des plus ardents champions.



Le ministre de la marine, M. Delcassé, a réussi à faire voter par le Sénat son programme naval, dont l'objet est de faire reprendre à la France son rang parmi les grandes puissances maritimes. L'exécution de ce programme commencera le 12 mai 1912, et dera se continuer sans interruption pendant huit ans, sans qu'il soit besoin d'aucune législation nouvelle. A l'expiration de ce laps de temps, c'est-à-dire en 1920, la France pourra mettre en ligne vingt-huit cuirassés, égaux en armement, en tonnage et en vitesse à ceux des flottes anglaises et allemandes. M. Delcassé a remporté là un incontestable succès et il a fait un acte de politique vraiment nationale.

La Chambre des députés a perdu son président. M. Henri Brisson est mort à Paris, le 14 avril courant, à l'âge de soixante-seize ans. Il était né à Bourges le 31 juillet 1835. Après avoir été adjoint au maire de Paris, il avait été élu député pour la première fois, en 1871, par le département de la Seine. Réélu en 1876 par le dixième arrondissement de Paris, il devint successivement vice-président de l'Assemblée, et président de la Commission du budget. En 1881, il succéda à Gambetta comme président de la Chambre des députés. A la chute du cabinet Ferry en 1885, il devint premier ministre et forma un cabinet qui dura quelques mois seulement, comme un grand nombre des ministères de la troisième république. C'est à cette occasion que Paul de Cassagnac publia l'un de ses plus cinglants articles, intitulé: "Saute Brisson." Il fut une seconde fois premier ministre, après la retraite du ministre Méline en 1898. M. Brisson fut élu à plusieurs reprises président de la Chambre des députés. Et depuis 1906 il avait occupé sans interruption le fauteuil présidentiel. Il s'était porté candidat à la présidence de la République, en 1894, et avait reçu 195 votes, contre 451 donnés à M. Casimir Périer, qui fut élu.

M. Brisson était un sombre sectaire, un franc-maçon haut gradé, un ennemi acharné du catholicisme. Dans les Chambres françaises, il était l'un des représentants les plus autorisés du Grand-Orient. Et l'on se rappelle qu'un jour il fit à la tribune le fameux signe de détresse, pour rallier les membres franc-maçons de l'Assemblée, et sauver un frère mis en mauvaise posture par une interpellation quelconque. On doit lui rendre cette justice qu'il n'a été compromis dans aucune des affaires véreuses qui ont émaillé les annales de la troisième république. Il menait une vie très simple, et passait pour être personnellement intègre. Ses amis avaient pris l'habitude d'accoler à son nom une épithète qui avait fini par lui rester. Et pendant longtemps, dans la presse et dans les cercles politiques, on ne l'appela jamais autrement que "l'austère Brisson".

M. Brisson était l'un des plus parfaits modèles de ce sectarisme aveugle et violent qui a inspiré et dominé toute la politique intérieure de la France depuis trente-deux ans. Que de ruines lui et ses émules n'ont-ils pas accumulées dans notre ancienne mère-patrie! La disparition graduelle de la génération jacobine, qui s'est acharnée à cette oeuvre de haine et de destruction, coïncidera-t-elle avec un changement d'orientation? Plusieurs de nos frères de France semblent l'espérer. Et ils nous signalent certains indices encourageants et consolants. Ainsi le 31 mars trois élections législatives partielles avaient lieu, l'une à Quimper, une autre à Alger, la troisième à Paris. Dans les trois circonscriptions, le député élu à l'élection précédente appartenait au parti radical. Eh bien, à Quimper, c'est un catholique qui l'a emporté; à Alger c'est un catholique antisémite; et à Paris, où il s'agissait de remplacer M. Messimy, un ancien ministre, il y a eu ballottage, le candidat radical n'ayant obtenu que 36 pour cent des suffrages donnés. Cela ne semble-t-il pas indiquer que le radicalisme est en baisse?



\* \* \*

Mais changeons de scène, et, des élections législatives, passons aux élections académiques. Le 28 mars, l'Académie française procédait à l'élection d'un immortel, en remplacement de M. Henry Houssaye. Cinq candidats étaient sur les rangs : MM. Paul Adam, Adolphe Brisson, André Hallays, Camille Jullian et Pierre de Nolhac. Il y avait trente-six votants; deux fauteuils sont vides, par suite de la mort du général Langlois et de M. Houssaye; Mgr Duchesne est retenu à Rome par ses fonctions, et M. Anatole France n'assiste plus, habituellement, aux séances de l'Académie. La majorité absolue était donc de 19. Or aucun des candidats n'a pu obtenir ce chiffre. Il y a eu six tours de scrutin. Au premier les voix se sont réparties comme suit : Pierre de Nolhac 10, André Hallays 9, Adolphe Brisson 8, Paul Adam 5, Camille Jullian 4. Cinq autres scrutins se sont succédés. La lutte s'est faite surtout entre MM. de Nolhac et Hallays, celui-ci prenant la tête au troisième tour, avec 12 voix contre 9 données à celui-là. Le sixième tour a montré le résultat suivant : MM. Adam 3, Brisson 8, Hallays 13, Jullian 0, de Nolhac 11, plus un bulletin blanc. Evidemment aucun des candidats ne pouvait arriver à la majorité absolue, nécessaire pour qu'un académicien soit élu. L'Académie a décidé, en conséquence, d'ajourner l'élection au dernier jeudi d'octobre, où elle procédera en même temps au remplacement du général Langlois. Jusqu'ici M. Boutroux, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, est le seul aspirant qui ait posé sa candidature à ce dernier fauteuil.

\* \* \*

La guerre italo-turque n'est pas terminée. Les combats se continuent dans la Tripolitaine, et les troupes italiennes ne sont guère plus avancées qu'il y a deux mois. Un corres-

pondant anglais écrit qu'elles n'osent pas quitter leurs tranchées fortifiées. Le nombre des bandes arabes augmente constamment. Et leur détermination de ne point se soumettre à l'envahisseur est plus que jamais manifeste. Le gouvernement italien commence à s'apercevoir qu'il est plus facile d'annexer un pays sur le papier que de le conquérir réellement. Il a tenté une démonstration navale du côté des Dardanelles. Mais une démonstration sans débarquement aboutirait vraisemblablement à un désastre, car les soldats Turcs, défendant leur pays, sont des combattants formidables. La solution de cet imbroglio paraît encore bien éloignée, à moins qu'une intervention européenne ne réunisse à tirer l'Italie de la position très fautive où elle s'est mise par son ambition imprévoyante.

\* \* \*

En Chine, la situation est très embrouillée. Le défaut d'entente empêche la formation d'un gouvernement fort et stable. Les différentes factions n'ont pas réussi à faire concorder leurs vues quant à l'organisation d'un gouvernement de coalition. Le président Yuan-Shi-Kai, aux dernières nouvelles, n'était pas encore parvenu à déterminer les délégués du sud à se rendre à Pékin. Ceux-ci, paraît-il, craignent de ne pas se trouver en sûreté dans la capitale, où l'ordre règne actuellement, mais où les troupes dominent la situation. En somme les débuts de la république chinoise ne sont pas rassurants et promettent peu de sécurité pour l'avenir. Beaucoup d'observateurs avisés sont d'avis que tout ceci va amener à courte échéance la division de l'immense empire chinois en plusieurs états indépendants et séparés.

\* \* \*

Aux Etats-Unis, le spectacle intéressant du moment,



c'est la lutte entre Roosevelt et Taft pour obtenir la candidature républicaine au poste de président de la république. Sept gouverneurs d'Etats ayant demandé à l'ancien président de se porter candidat, il a accepté et s'est jeté dans la mêlée avec son impétuosité habituelle. Il a remporté de grands succès aux élections primaires, où l'on choisit dans les différents Etats les délégués à la convention du parti, qui doit désigner les candidats à la présidence et à la vice-présidence. Ainsi il a triomphé haut la main dans l'Illinois, dans la Pensylvanie et ailleurs. Mais M. Taft se défend vigoureusement, et le résultat semble douteux. La compétition ardente entre ces deux anciens amis excite beaucoup d'intérêt dans la république voisine.

\* \* \*

Au Canada la session fédérale s'est terminée le 12 avril. Durant ses derniers jours, le Sénat a fait échouer deux ou trois mesures du gouvernement Borden. Le parti libéral, défait aux élections du 21 septembre dernier, et en minorité de cinquante voix dans la Chambre des Communes, est resté en majorité d'une trentaine de voix dans la Chambre haute. Et il s'en est servi, au grand déplaisir du ministère conservateur.

A Québec, la session a été prorogée le 3 avril. Et peu de jours après on a annoncé la dissolution de la Législature. Les élections provinciales auront lieu le 15 mai prochain. Déjà, au moment où nous écrivons, les candidats sont choisis de part et d'autre dans un grand nombre de comtés. La lutte promet d'être l'une des plus vives qu'il y ait eu dans la province depuis vingt ans.

\* \* \*

Avant de clore cette chronique, comment ne pas dire un mot de l'effroyable catastrophe qui a plongé dans la stupeur tout l'univers civilisé. Dans la nuit du 14 au 15 avril cou-

rant le *Titanic*, de la ligne *White Star*, le plus gigantesque paquebot qui eût encore été lancé sur les flots de l'océan, a frappé un "iceberg", qui a ouvert dans son flanc une énorme brèche, et il a sombré vers deux heures et vingt du matin. Il se rendait à New York, et se trouvait à environ 600 milles au sud-est d'Halifax. Construit pour contenir 3,000 personnes, il en avait 2,200 à bord, durant cette traversée, qui était son voyage de début. Sur ce nombre, 1635 ont été engloutis dans les flots. Les autres se sont échappées sur des bateaux, dont le steamer n'était pourvu qu'insuffisamment, et elles ont été recueillies par le *Carpathia*, de la ligne Cunard, qu'un marconigramme avait prévenu de l'accident.

Ce désastre dépasse tous ceux dont les annales maritimes ont consigné le douloureux souvenir. Le *Titanic* était le dernier mot, le chef d'oeuvre de la construction navale. C'était un palais flottant, une merveille de solidité, de confort, de luxe, et, l'on ajoutait, de sécurité. On le représentait comme absolument insubmersible. Et quand sa puissante hélice mordit pour la première fois la vague atlantique, sa masse prodigieuse, sa force et sa majesté semblaient lancer un défi à toutes les colères et à toutes les embûches de l'Océan. Le défi a été relevé promptement et cruellement. Une fois de plus le génie de l'homme s'est trouvé petit devant la nature, créée par Dieu. A la nouvelle de ce grand désastre, de cette épouvantable hécatombe de vies humaines ensevelies dans la profondeur insondable des flots, le monde entier a frissonné de pitié et d'effroi. Les gouvernements se sont émus, et l'on demande de toutes parts que des mesures soient adoptées pour imposer plus de prudence et de prévision aux grandes compagnies de transport océanique.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 24 avril 1912.




## Chronique des Revues

---

SOMMAIRE. — SAMUEL DE CHAMPLAIN (Etude de M. Gabriel Hanotaux, dans la *Figaro* du 31 août 1898—reproduite par la revue *France-Amérique*—février 1912). — LE CANADA JUGÉ PAR UNE ANGLAISE (Article de *France-Amérique*—livraison de février 1912). — LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA (Article du *Canadian Courier*, reproduit de l'*Action Sociale* de Québec—2 mars 1912). — LES DROITS DU FRANÇAIS AU CANADA (Article du *Star* de Montréal—15 novembre 1911). — L'*Interview* D'UN ARCHEVÊQUE CANADIEN (De la *Gazette* de Montréal—2 avril 1912).

---

AMUEL DE CHAMPLAIN (Etude de M. Gabriel Hanotaux, dans le *Figaro* du 31 août 1898 — reproduite par la revue *France-Canada* — février 1912). — Au moment où une délégation de Français des plus distingués, parmi lesquels se trouvent MM. Gabriel Hanotaux, Etienne Lamy et René Bazin, de l'Académie française, arrive en Amérique pour s'associer, au nom de la France, à la grande démonstration par laquelle nos voisins, les Etats-Unis, célèbrent notre Samuel de Champlain, il nous paraît utile et intéressant de reproduire, à l'exemple de la revue *France-Amérique*, la partie substantielle de l'article sympathique que précisément le chef de la mission française en Amérique, M. Gabriel Hanotaux, publiait, dans la *Figaro* de Paris (31 août 1898), à l'occasion de l'inauguration à Québec, il y a quatorze ans, du Monument Champlain.

Et c'est, en effet, tout un passé d'aventures, de flamme et de sage énergie, que la ville de Québec se prépare à célébrer, en remontant vers

ses origines et en faisant revivre la figure, trop oubliée, de Samuel de Champlain. Qui connaît ce nom, aujourd'hui, parmi nous? Et pourtant, qui devrait ignorer la gloire du fondateur d'une colonie devenue un vaste empire et qui garde, au-delà des mers, les traits caractéristiques, les vertus natives et l'antique renom de la race française?

Samuel de Champlain, né au Brouage, appartient à l'époque d'Henri IV et de Richelieu. De son état, il était marin, capitaine au long cours. Il a laissé un *Traité de la marine et du bon marinier*, écrit en une langue naïve et savoureuse, où l'on trouve des préceptes de conduite dont plus d'un homme de mer ferait encore son profit. Dans ce livret, l'excellent homme s'est peint au naturel. Taciturne et peu communicatif, il était actif, brave, prudent et humain. C'est ainsi qu'il sut faire aimer le nom de la France par les peuplades naïves au milieu desquelles il passa les longues années d'une vie souvent solitaire.

Il était entré dans ce que nous appellerions aujourd'hui la carrière coloniale sous les auspices d'une femme dont le nom est tout aussi ignoré que le sien, mais qui a cependant de fiers états de service, puisqu'elle fut la protectrice et véritablement la patronne de deux hommes qui comptent dans notre histoire: ce Champlain, dont nous parlons, et le cardinal de Richelieu. C'était Antoinette de Pons, marquise de Guercheville, dame d'honneur de Marie de Médicis. Mme de Guercheville mériterait d'être célèbre, rien que pour la jolie réponse qu'elle fit à Henri IV. Celui-ci l'avait trouvée à son goût. Elle était belle femme, en effet, et assez mal mariée, aubaine toute trouvée pour le Vert-Galant. Un jour qu'il la pressait: "Sire, lui dit-elle, je ne suis pas d'assez haute naissance pour être votre femme, mais je suis de trop bonne maison pour être votre maîtresse." Le Roi se le tint pour dit et, sans insister davantage, il la proclama, de bonne grâce, la dame la plus vertueuse de la Cour.

Jolie femme et vertueuse, elle s'entendait cependant aux affaires. En outre, elle avait le souci d'étendre au loin le renom de la France et la gloire du Christ. C'est pour ces diverses raisons, qu'en l'année 1610, elle fit, dans la Cour, une quête pour réunir une somme destinée à l'entretien d'un certain nombre de missionnaires dans la Nouvelle-France; cette somme devait servir en même temps de fonds de roulement à un commerce de pelleteries et de pêcheries nécessaire pour faire prospérer la colonie et les missions. De l'acte de charité, on en vint à un contrat d'association passé en due forme par-devant notaire; et ainsi fut fondée la première Compagnie qui entreprit sérieusement l'oeuvre de la colo-



nisation du Canada. Champlain, qui avait déjà fait plusieurs voyages en Amérique septentrionale, entra au service de cette Compagnie.

Déjà, au cours d'une de ses précédentes explorations, il avait eu l'intuition du vrai lieu où devaient se concentrer les efforts de la colonie naissante. Remontant le Saint-Laurent, négligeant le port de Tadoussac, où se faisait jusque-là le commerce de pelleteries, il s'était établi à un endroit où le fleuve se resserre. Voici ses propres paroles, si intéressantes dans leur simplicité: " Trouvant un lieu le plus étroit de la rivière, que les habitants du pays appellent *Québec*, j'y fis bâtir et édifier une habitation, défricher des terres et faire quelques jardinages ". Telle fut l'origine modeste de la future capitale du Canada et de la grande ville qui élève aujourd'hui une statue à Samuel de Champlain.

Quel joli roman d'aventures que le récit de sa vie, tel qu'il le fait lui-même dans un livre dédié au cardinal de Richelieu! Quelle sensation de fraîche et naïve nature, au cours de ces pérégrinations où, toujours peu accompagné, souvent seul, Champlain va droit devant lui sur cette terre nouvelle qui offre à sa course errante des paysages qui, si fréquemment, lui rappellent la terre de France! Ce sont des prairies, des bouquets d'arbres, des champs de maïs ou d'orge, des plants de tabac, des buissons de myrtilles et de framboisiers. Certes, les hivers sont rudes, les neiges épaisses, le froid intense; mais, jusque dans cette rigueur de l'hiver, il y a quelque chose qui rappelle encore la chère patrie. Et les froids ne sont pas si âpres qu'ils empêchent la vigne de pousser! Et, partout, ce sont les arbres familiers, le chêne, le frêne, le hêtre, le noyer et l'ormeau!

L'explorateur erre du nord au sud et de l'est à l'ouest, se laissant guider, le plus souvent trompé, par les récits obscurs ou les contes merveilleux des peuplades sauvages au milieu desquelles il s'est accoutumé à vivre. Il remonte le cours du Saint-Laurent, franchit les rapides, détermine l'emplacement des futures grandes villes, Montréal, Ottawa. Il rencontre un grand lac qui lui paraît une mer intérieure; il le traverse: c'est le lac Ontario; un autre ensuite, c'est le lac Huron. S'il tourne au sud, vers la terre de Virginie, il découvre un autre lac encore, qu'il appelle lui-même le lac Champlain. Mais le nord surtout l'attire: c'est le pays des belles fourrures, et le grand commerce de pelleteries qui se fait à la côte vient de là. Champlain sait qu'il y a de ce côté d'immenses terres nouvelles: le Labrador, le pays des Esquimaux. Il n'ignore pas qu'en marchant toujours dans ce sens, il trouverait la mer. Mais, faute de ressources, il est obligé de s'arrêter au moment où il s'approche déjà de la baie d'Hudson. Dès lors, il a conçu le projet, commun à tous les explorateurs

de ces régions, de trouver au nord le chemin qui, par mer, réunirait l'Europe à la Chine et aux Indes orientales. Les forces et le temps lui manquent, mais, du moins, il a posé le problème.

Un autre rêve, plus vaste encore, le hante. Et c'est ici que Samuel de Champlain dépasse, à nos yeux, la mesure d'un aventurier hardi ou d'un explorateur sagace, pour atteindre celle d'un véritable homme d'Etat et d'un fondateur d'empire. Tournant ses regards vers le sud, il a deviné l'avenir de ces immenses contrées qu'il n'a fait qu'entrevoir, mais qui seront bientôt le champ d'action de la grande confédération américaine. Par une conception véritablement géniale, il songe, dès le début du XVII<sup>e</sup> siècle, à réunir en une seule domination, par l'intérieur des terres, les établissements fondés par les Français sur divers points de l'Amérique du Nord. Il devine l'importance qu'auraient, comme trait d'union, la série des grands lacs qu'il a découverts et les grands fleuves qui vont vers le sud.

Il voudrait réunir le Canada à la Louisiane et à la Floride. Il s'en explique clairement, dès la première page: " Il faudrait—ce sont ses propres expressions — que, sous le règne du roi Louis le Juste, la France se vît enrichie et accrue d'un pays dont l'étendue excède plus de seize cents lieues en longueur, et en largeur près de cinq cents ; et cela, ajoute-t-il, dans un continent qui ne laisse rien à désirer pour la bonté des terres et pour l'utilité qui s'en peut tirer, tant pour le commerce du dehors que pour la douceur de la vie du dedans. " Seize cents lieues de long, sur cinq cents lieues de large !... Ce sont des proportions sur lesquelles on ne travaille plus guère maintenant qu'en Afrique. Champlain rêvait d'une Amérique française. Tel était le plan gigantesque que cet homme d'action avait conçu et à la réalisation duquel il consacra sa vie.

Vingt fois, il fit le voyage, aller et retour, sur ces médiocres galiotes de quinze ou vingt tonneaux qui suffisaient aux vigoureux marins d'alors. En France, il remua ciel et terre. Il vit le cardinal de Richelieu et l'intéressa à sa cause. Mais celui-ci était alors très occupé: il était retenu par nos éternelles dissensions intérieures et assiégeait La Rochelle. Champlain put du moins empêcher, qu'en ce qui concernait la colonie du Canada, la grande faute accomplie plus tard au XVIII<sup>e</sup> siècle ne fût commise un siècle plus tôt. En 1629, au cours des négociations qui suivirent la prise de La Rochelle, on avait abandonné à l'Angleterre les établissements de la Nouvelle-France. Grâce à l'intervention directe et personnelle de Champlain, le Canada nous fut restitué. A partir de cette époque, la colonie, fondée et défendue, prend un réel développement. Champlain trou-



va, d'ailleurs jusqu'à sa mort, en 1635, l'appui du grand cardinal, et c'est par la collaboration de ces deux hommes qu'une fille nouvelle de la France se mit à grandir et à prospérer au-delà des mers.

Les contemporains n'ont guère apprécié les mérites de Champlain. Ses successeurs ne se sont pas toujours montrés dignes de l'héritage qu'il avait laissé. Mais, après trois siècles, sa renommée renaît pure et sans tâche. De son vivant, il n'a fait que du bien. Les sauvages, au milieu desquels il marchait avec confiance, l'aimaient et se fiaient en lui. Par là encore, il a laissé des exemples et inauguré une des traditions les plus persistantes de l'exploration et de la colonisation françaises.

LE CANADA JUGÉ PAR UNE ANGLAISE (Article de *France-Amérique*—livraison de février 1912). — L'un des collaborateurs de la revue à laquelle nous empruntons cette reproduction de l'article de M. Hanotaux sur Samuel de Champlain, le fondateur de notre Canada, et qui signe simplement E. D. B., nous donne, dans la livraison de février, une analyse, un peu sommaire mais déjà fort instructive, du roman *Canadian born*, qu'une femme de lettres connue, Mme Humphry Ward, vient de publier sur notre pays. L'écrivain de la revue franco-canadienne intitule son article: *Le Canada jugé par une Anglaise*. L'on verra aisément que ce jugement, venu du dehors, n'est pas sans bienveillance.

*Canadian born*, l'un des derniers romans de Mrs. Humphry Ward et l'un de ceux qui, sans avoir la plus grande valeur littéraire, ont obtenu le plus vif succès, est, sous le voile transparent d'une fable sentimentale, le récit d'un voyage au Canada. La personnalité de l'auteur, fille et élève du célèbre Mathew Arnold, le rang qu'elle occupe parmi les chefs de la pensée moderne en Angleterre donnent à ses impressions une valeur particulière. Son âme d'artiste a été conquise par les beautés naturelles du Canada. Les régions les moins pittoresques de ce vaste pays l'ont elles-mêmes séduite par un certain charme indéfinissable. L'emprise de la terre américaine sur un esprit français avait déjà été notée par plusieurs écrivains. M. Pavie, entre autres, en avait bien rendu la forte sensation dans une nouvelle de son recueil intitulé *L'embarquée*. Il est intéressant de constater le même enthousiasme chez une Anglaise.

Le culte que Mrs Humphry Ward réserve à la nature primitive ne l'empêche pas d'admirer l'oeuvre des hommes. Passionnée pour le progrès, l'auteur de *Canadian born* se réjouit de constater au cours de son voyage le développement de l'outillage agricole et industriel, de l'activité administrative et des oeuvres d'intérêt social. Bien entendu le Canada qu'elle nous présente n'est plus le désert glacial auquel croient encore beaucoup d'Européens. Elle y goûte le bien-être d'installations modernes et surtout l'extension bienfaisante des moyens de communication. Des fermes écartées sont reliées entre elles et communiquent avec le chemin de fer par des téléphones; quelques fermiers aménagent leurs clôtures de telle façon qu'elles puissent servir de lignes téléphoniques, et leur région est plus avancée à cet égard que beaucoup de districts provinciaux du vieux monde. Les Canadiens, surtout dans l'Ouest, mènent une vie active de businessmen, et ne veulent pas que l'isolement de leurs demeures rurales leur fasse perdre le contact de leurs semblables. Ils se déplacent beaucoup. Leurs hôtels, sans présenter le même luxe que ceux des Etats-Unis, sont pourvus de tout ce qu'il faut pour entretenir en bon état de fonctionnement la machine humaine. On en trouve plusieurs descriptions dans le roman de Mrs Humphry Ward, qui conduit ses personnages vers les villes d'eaux et les centres de sport des Rocheuses et de la Colombie Britannique. Elle ne manque pas de célébrer, selon leurs mérites, les chemins de fer qui sont les plus importants parmi les facteurs de la civilisation canadienne et, au premier rang, le plus ancien des transcontinentaux canadiens, le *Canadian Pacific Railway*, " ce merveilleux chemin de fer tracé au travers de déserts, en dépit des obstacles, de l'inconnu, de l'incertitude, par une poignée d'hommes qui risquaient tout et ont peut-être changé la face du monde ". C'est lui qui a commencé à répandre l'activité humaine dans le Canada central. Mrs Humphry Ward nous le montre comme restant pour le pays la charpente de la vie économique et politique.

Un épisode de *Canadian born* se rapporte à la visite d'un concours agricole. On s'efforce en effet, là-bas, d'encourager la culture et l'élevage par des fermes modèles, des expositions, des courses, concours hippiques, etc. Même dans les provinces de l'Ouest, ces attractions, qui constituent en même temps des stimulants, sont offertes largement à sa population, grâce à l'initiative de riches particuliers ou des autorités publiques. Le rôle protecteur de l'élite influente de la société canadienne à l'égard des colons, l'impulsion que cette élite cherche à leur donner ne pouvaient é-



chapper à une observatrice aussi exercée aux études psychologiques et sociales que l'est Mrs Humphry Ward.

Le jugement qu'elle porte sur la société canadienne paraît fort bienveillant, mais d'une haute impartialité. A côté de son très sympathique personnage principal, agriculteur, ingénieur et homme politique, né dans une ferme de l'Ontario d'un aventurier écossais et d'une mère sans origine déterminée, Mrs Humphry Ward nous présente sous un jour des plus favorables un gouverneur anglais, dont la réserve un peu froide se tempère par une douceur compatissante, et des Canadiens français, hommes de coeur et de traditions, habiles négociateurs, chez qui le scepticisme à l'égard des innovations trop rapides est enveloppé d'une exquise bonhomie. De loin en loin, on entrevoit la foule des immigrants cosmopolites, qui, sans doute, n'est pas parfaite, mais dans laquelle se distinguent déjà quelques personnalités de valeur. Il n'y a pas de bière sans écume, et où trouver comme au Canada d'aussi bonne bière avec aussi peu d'écume ?

Au point de vue politique, Mrs Humphry Ward se montre favorable à l'indépendance aussi active que possible du Canada, appuyée sur l'expérience de la nation anglaise et non comprimée par elle. Il est probable que cet avis n'est pas personnel à l'auteur, mais très répandu dans les milieux qu'elle a fréquentés.

LA LANGUE FRANÇAISE AU CANADA (Article du *Canadian Courier*, par *The monocle man*, reproduit de l'*Action Sociale* de Québec—2 mars 1912). — Voilà encore des pages consolantes. En ces temps de crise, que nous traversons incontestablement, il nous est consolant en effet de lire sous la plume d'un compatriote de langue anglaise les très justes observations que nous voulons conserver à nos amis. La citation est un peu longue peut-être; mais nous nous reprocherions d'en retrancher un seul alinéa.

Une des choses les plus singulières qu'on remarque au Canada, c'est la peur, que quelques-uns d'entre nous, qui parlons l'anglais, semblons avoir de la langue française. Nous sommes portés à la traiter comme une maladie contagieuse. Nous voulons l'isoler, la mettre en quarantaine, nous vacciner contre son infection, faire que ce soit un délit nouveau que d'en propager la connaissance pernicieuse. Je ne crois pourtant pas que de connaître mieux le français ou toute autre chose qui puisse contribuer à

notre éducation nous ferait tort. L'instruction ne nous gâtera pas. Aucun Anglais éminent qui vient ici ne se croit instruit s'il ne parle le français. Les représentants de la Couronne ne manquent jamais de plaire à nos concitoyens canadiens d'origine française en leur parlant dans leur langue ; ils semblent entièrement oublier qu'en agissant ainsi " ils ébranlent la Confédération jusque dans ses fondations " et qu'ils détournent cette jeune nation d'un avenir grand, glorieux et homogène.

Pourtant la langue française ne fait de mal à personne. Sa délicate beauté embaume de son parfum la meilleure partie de la littérature connue. Le drame français est une source abondante qui ne tarit jamais, comme il arrive quelquefois à la rivière anglaise. Toute autre langue est plus ou moins gauche et n'est qu'un véhicule imparfait de la pensée humaine. Le français s'adapte à quelques-unes de nos conceptions les plus délicates et les plus complexes plus exactement que ne le font les autres langues, surtout les langues du nord. Si je faisais les lois, j'inclinerais bien plus à rendre, dans chaque école canadienne, l'enseignement pratique du français aussi bien que de l'anglais obligatoire, qu'à favoriser cette ignorance suffisante et préjugée qui s'oppose à l'enseignement du français littéraire à des enfants qui trop souvent ne peuvent l'apprendre à la maison. Et si j'avais à donner l'aide de l'Etat à l'une ou à l'autre des deux langues, je ne la donnerais pas à celle que la finance, le commerce, l'industrie et toutes les professions s'accordent à faire triompher sur ce continent.

Cette peur du français n'est qu'une survivance moyennageuse et caduque des jours où la distinction des races établissait une division nationale. Il y eut un temps — il y a aujourd'hui des pays — où l'on se battait pour la suprématie d'une race, et le triomphe de l'une ou de l'autre pouvait amener des résultats bien différents. C'est cela qui nous a inspiré une répugnance instinctive pour l'expansion de toute autre langue que la nôtre. Mais dans l'état actuel des choses en notre pays, cette répugnance n'est pas plus raisonnable que l'instinct qui porte un cheval à sortir de sa peau dès qu'il entend le froissement d'un bout de papier au bord du chemin. Autrefois cela pouvait être un indice qu'un tigre, rampant dans l'herbe sèche, se préparait à sauter sur son dos. Mais les tigres sont un peu rares dans les rues de nos villes d'aujourd'hui. Le cheval tremble et s'emballe pour rien. L'Anglais fait de même, quand il voit un danger dans l'expansion de la langue française. Il vit encore aux temps de ses ancêtres.

Il est temps de parler franc là-dessus. Nous savons tous que la race



française n'a absolument aucune chance de devenir jamais la race dominante au Canada, ou sur ce continent. Je ne me demande pas si cela serait désirable, ou fâcheux, ou indifférent pour le pays. Je dis simplement que cela ne peut pas arriver; pas un rêveur de race française, d'ailleurs, ne se l'imagine. Les peuples de langue anglaise ont trop pris d'avance: il n'y aura jamais de " domination française ". Je voudrais être aussi sûr qu'il n'y aura jamais de " domination anglaise ". La position des Anglais est absolument assurée, cependant il arrive qu'ils se servent de leur majorité pour ostraciser, pour mettre au pilori et marquer du fer de l'infériorité et de la trahison, la langue d'une partie loyale, patriotique et amicale de notre peuple, et qui travaille avec nous, dans la meilleure et la plus entière bonne foi, à faire une grande nation.

Sans doute, je sais bien que ceux des nôtres qui ont l'humeur philanthropique—qui n'accomplissent jamais leurs désirs égoïstes sans prétendre qu'ils le font avec répugnance et pour le seul avantage des autres—ont pitié de " ces pauvres petits Français ", privés de cette espèce d'éducation que nous croyons bonne pour eux et par là privés des avantages supérieurs dont nous jouissons nous-mêmes. Ils sont destinés à être dépassés dans la lutte pour la vie, parce que leurs parents ne leur donnent pas l'éducation pratique que nous donnons à nos enfants. Aussi faisons-nous des efforts pour les soustraire à l'influence de leurs parents, pour leur enseigner à lutter avec nos enfants — et nous voulons que ce soit là l'oeuvre de la plus belle abnégation. Mais consentirions-nous à souffrir nous-mêmes ce que nous leur imposons? Il y a des gens dans le monde — ils parlent le français — qui croient que nous retardons le progrès de nos enfants dans la vie, en leur enseignant ce qu'ils appellent " la légende chrétienne ". Ces Français bannissent Dieu — tel que nous le comprenons — des écoles et pratiquement enseignent la " libre pensée ". S'ils étaient en majorité dans ce pays, souffririons-nous qu'ils procurent à nos enfants " une vie meilleure " en les enlevant des mains de leurs parents " ignorants ", pour leur donner l'éducation libre et éclairée de Paris ?

C'est un dangereux précédent que de priver les parents du droit de choisir le mode d'éducation qui convient à leurs enfants. Ceux-ci peuvent avoir tort; mais après tout la responsabilité des parents pour l'éducation de l'enfant est une partie essentielle de l'institution de la famille. Bien plus, les parents sont tenus d'exercer toujours la plus grande somme d'influence, et l'éducation de la famille est dix fois supérieure à celle de l'école, lorsqu'il s'agit de la formation de l'enfant. D'ailleurs l'influence

et de l'école et de la famille est affaiblie et diminuée quand elles sont ouvertement opposées l'une à l'autre. Personne ne contestera qu'il est avantageux pour tout enfant au Canada d'être familier avec l'anglais. L'anglais " paye plus " que le français. Toutes les énergies pour le gain et l'avancement sont au service de l'anglais. Là où les parents français sont laissés seuls, et quand ils ne sont pas forcés de prendre une attitude de défense à l'égard de l'anglais qui leur apparaît comme un instrument d'oppression et un symbole de guerre contre leur foyer, ils se montrent désireux de faire apprendre à leurs enfants la langue du commerce. Mais ils restent parents quand même ; et ils peuvent être profondément blessés par toute mesure d'Etat qui laisserait croire aux enfants que leurs parents sont arriérés et leur foyer ennemi du progrès.

Cependant, comme je le disais en commençant, il serait simplement ridicule, lâche, maladroit et mensonger pour nous, Anglais, de prétendre que nous avons peur que le français se répande. Il n'y a rien à craindre. La langue de ce continent est déterminée d'une manière permanente depuis longtemps. Lorsque nous nous attaquons à la langue française, nous nous faisons persécutés. Bien plus, nous privons ce continent de l'un de ses rares caractères pittoresques — l'avantage et l'utilité pour les nôtres d'apprendre la langue de Molière, de Balzac, de Hugo et de plusieurs des grands représentants de la culture intellectuelle dans le monde. Par là, nous ne rendons pas service au pays, nous ne défendons pas même notre langue ; mais nous entretenons avec une sauvage satisfaction un reste de barbarie ancienne qui croupit au fond de notre mentalité.

LES DROITS DU FRANÇAIS AU CANADA (Article du *Star de Montréal*—15 novembre 1911).—Cet autre article, sur le même sujet à peu près que celui du *Canadian Courier*, écrit lui aussi par un Anglais, a sans doute sa tendance et sa portée politiques, et l'esprit de parti nous fait trop de mal pour que nous ne disions pas très nettement que nous faisons toutes les réserves en le reproduisant. Chez les partisans de M. Whitney, comme chez ceux de M. Rowell—que le *Star* combat ouvertement comme c'est d'ailleurs son droit—nous savons bien qu'il y a des fanatiques qui ne pardonnent pas aux Canadiens français d'envahir pacifiquement, mais sûrement, par



la seule force du sang, ou par le *miracle* de leur survivance et de leur reproduction, les belles et riches régions de l'Ontario. Pour un bon nombre d'entre eux tous, il s'agit simplement de savoir à quelle sauce ils vont nous manger—ou, si vous voulez, nous assimiler. La vraie solution pour nous, et pour la justice, c'est que nous ne soyons pas mangés du tout. Et il semble bien qu'on le comprend au *Star*. Voici toujours la traduction de l'intéressant article du grand journal de Montréal, à la date du 15 novembre.

M. Rowell, le nouveau chef du parti libéral dans l'Ontario, a suivi les traces de quelques-uns des journaux de son parti qui sentent toute l'irresponsabilité dont peuvent jouir maintenant ceux qui, pour la première fois depuis quarante ans, ne sont plus à la tête de l'administration dans l'Ontario et à Ottawa, et il a donné tout son encouragement au groupe de son parti qui a déclaré la guerre aux écoles de langue française de la province. Il a pris une attitude offensive là où Sir Olivier Mowatt a si longtemps gardé une attitude défensive; et il croit probablement qu'il peut rendre effective une attitude qu'il n'aurait jamais osé prendre si son parti avait eu encore le pouvoir à Ottawa, grâce à la magie du nom d'un grand Canadien français.

Quand M. Rowell déclare que " la langue anglaise est la langue officielle de ce continent ", il oublie son propre pays. Elle n'est pas la seule langue officielle du gouvernement sous lequel il vit, ni de quelques-unes des cours de justice devant lesquelles il peut comparaître, ni surtout la seule langue de la province de Québec, qui est encore le château-fort de son parti. Nous, Canadiens, nous avons la bonne fortune de posséder deux langues officielles et nous ne devrions jamais, sous ce rapport, livrer notre droit de naissance pour acheter le *plat de lentilles* sans saveur que les partisans de l'uniformité font sans cesse miroiter à nos yeux.

Ceux qui portent un intérêt si inquiet au bien-être des enfants des autres, peuvent être assurés que les familles de langue française se rendent parfaitement compte que leurs fils et filles réussissent mieux dans la vie s'ils savent maîtriser la langue anglaise. Dans notre ville, où il y a cependant plus d'écoles françaises que d'écoles anglaises, toute la nouvelle génération sait pratiquement l'anglais. Nous voudrions pouvoir dire que, proportion gardée, autant d'Anglais savent le français. L'argument éco-

nomique a plus d'empire chez nos frères de langue française que chez nous. bien qu'en réalité, dans notre province, il s'applique autant à nous qu'à eux. M. Rowell n'a pas besoin de s'en préoccuper.

Mais la liberté et la tolérance britanniques seront fatalement compromises, si l'Etat prête sa grande puissance pour empêcher les enfants d'apprendre, de professeurs habiles, les beautés de la langue dont ils ont appris les bégaiements sur les genoux de leurs mères, ou pour multiplier les obstacles au jeune élève en l'obligeant à recevoir l'instruction dans une langue qu'il ne comprend pas encore. On doit permettre aux parents français de faire enseigner le français à leurs enfants, et ce sera un intolérable abus de pouvoir de la majorité, si ce droit fondamental leur est jamais enlevé. Que penserait la minorité anglaise de cette province si la majorité insistait pour que la langue obligatoire dans toutes nos écoles soit la langue de cette majorité ?

Libéraux et conservateurs dans l'Ontario peuvent se rappeler ce fait. Aucun parti politique n'a jamais réussi dans ce pays, dans leur province comme ailleurs, avec un programme comportant la coercition d'une minorité, que cette minorité parle français ou qu'elle professe la foi catholique romaine.

L'INTERVIEW D'UN ARCHEVÊQUE CANADIEN (De la *Gazette* de Montréal—2 avril 1912). — Toujours au sujet de notre langue et de nos droits, un grand journal de Montréal, de langue anglaise lui aussi, la *Gazette*, a pris l'initiative de demander, ce mois dernier, à Mgr l'archevêque ce qu'il pensait de la situation qui nous est faite. Les évêques du Christ sont des hommes de paix. Pour être le plus souvent les défenseurs les plus tenaces des droits naturels inscrits par Dieu au cœur des hommes, ils ne prêchent jamais la violence. Mgr l'archevêque de Montréal a donné maintes fois la preuve de sa largeur d'esprit et de sa haute entente des choses. L'interview qu'il a accordée au journal qui la sollicitait, il en a évidemment mesuré et pesé les termes. Aussi la presse du pays tout entière, celle de langue française et celle de langue anglaise, et aussi la presse d'Europe, lui ont-elle fait un splendide écho. Nous pourrions en citer des centaines d'exemples. Il suffira,



pour l'histoire, de reproduire ici, traduits de la *Vérité* de Québec, les passages essentiels de son exposé de la situation des Canadiens français au Canada.

Après avoir déploré—dit la *Vérité*—les divisions profondes qui existent entre les races au Canada à la suite des préjugés qui auraient dû rester de l'autre côté de l'Océan, Mgr Bruchési se demande si notre pays “ ne pourrait pas être administré aussi harmonieusement que l'une de nos grandes banques ou certaines institutions commerciales où l'on voit des hommes de toutes les nationalités siégeant côte à côte et dirigeant la corporation dans l'intérêt des actionnaires? ” “ Ma race ne peut penser à absorber la vôtre, dit-il, pas plus que mes bons amis anglais ne peuvent supprimer les mères canadiennes. Nous ne pourrions jamais former une seule race mais nous pouvons être un Dominion uni, car si les différences de croyances nous empêchent d'être un pour les sentiments religieux, rien ne peut nous empêcher de nous unir pour travailler au développement matériel et à l'avancement de notre pays. ”

Mgr Bruchési traite ensuite la question de notre loyauté, et ses paroles sont à retenir :

Je ne crois pas qu'il y ait une douzaine d'hommes, dans ce que nous appelons le Vieux Canada—et je comprends dans ce nombre les membres de toutes les loges d'Orange de l'Ontario et tous les ministres non-catholiques à l'est des Grands Lacs—qui doutent de la loyauté parfaite du peuple canadien-français envers la couronne britannique et envers la personne du roi. Cette déclaration sera, je pense, acceptée sans restriction et sans discussion. Mais un nouvel élément s'introduit petit à petit dans ce pays, élément qui connaît peu ou point notre passé, notre langue, nos aspirations sociales, nationales et religieuses. C'est dans l'intérêt de cet élément que je me suis donné la peine de faire cette déclaration.

Nous, les Canadiens français, nous avons la plus grande vénération pour la vieille France. Car c'est de là que sont venus nos pères et nos missionnaires, ces fils de l'Eglise qui ont tant fait pour le Canada dans

les premiers temps de notre histoire. Il ne serait pas naturel que nous entretenions d'autres sentiments à son égard. Mais en parlant du point de vue politique, je puis dire que nous n'avons aucune sympathie pour aucun peuple ni aucun pays au-dessus duquel ne flotte pas le drapeau britannique. Pour ce qui est de la république imaginaire que nous menaçons de constituer sur les bords du Saint-Laurent, pas un homme qui connaît mes compatriotes ne pourrait garder un instant cette idée. Sir Charles Tupper a dit quelque part que, sans Cartier, la Confédération aurait été impossible, et je crois que sir John MacDonal'd a dit la même chose.

La majorité du Canada parlera sans doute toujours la langue anglaise, et la pensée anglaise sera sans doute toujours la force dominante dans les conseils de notre nation; cependant, en dehors des questions de conscience je ne vois pas pourquoi les deux races qui devront toujours rester ici ne pourraient pas accomplir harmonieusement leur destinée propre. Je ne vois pas, non plus, pourquoi l'une des langues officielles serait si détestable aux yeux de ceux qui parlent l'autre.

En Angleterre, tous les hommes bien élevés sont fiers de pouvoir parler le français. Conséquemment, comme notre constitution nous donne deux langues, le discours du trône est prononcé dans les deux langues, les bills sont imprimés dans l'une et l'autre langues et c'est l'idiome d'une province tout entière.

Je ne vois pas pourquoi des hommes de bonne volonté peuvent trouver à redire à ce que les différents groupes français du Dominion se servent de la langue de leurs pères dans leurs familles aussi bien que dans leurs écoles.

De fait la majorité de cette province n'a jamais maltraité la minorité et je ne connais pas de cas où l'on ait montré de l'injustice envers la minorité anglaise ou protestante, et conséquemment je ne puis pas croire qu'un appel à la tolérance mutuelle, tant pour les questions de la religion que pour celles de la langue, puisse trouver une autre réponse que la sympathie et la bonne volonté de la grande majorité de mes compatriotes anglais.

**Elie-J. AUCLAIR,**

Secrétaire de la Rédaction.

---